



HAL
open science

IMPACT DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SUR L'EMPLOI: ETAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS

Gilles Maréchal, Henri Rouillé d'Orfeuil, Sophie Dupraz, Violette Divay

► **To cite this version:**

Gilles Maréchal, Henri Rouillé d'Orfeuil, Sophie Dupraz, Violette Divay. IMPACT DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SUR L'EMPLOI: ETAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS. [Rapport de recherche] Terralim. 2019. hal-02270266

HAL Id: hal-02270266

<https://hal.science/hal-02270266>

Submitted on 27 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Janvier 2018 - Décembre 2018

IMPACT DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SUR L'EMPLOI

ETAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS

RESOLIS



TERRALIM



Avec le soutien de :



Auteurs :

Gilles Maréchal, cabinet Terralim

Henri Rouillé d'Orfeuil : pilote du programme Alimentation Responsable et Durable, RESOLIS

Sophie Dupraz, responsable du programme Alimentation Responsable et Durable, RESOLIS

Violette Divay, chargée de mission, programme Alimentation Responsable et Durable, RESOLIS

Janvier à Décembre 2018

TABLE DES MATIERES

Table des matieres.....	2
Liste des figures et des tableaux	3
Avant-propos.....	4
Remerciements	4
Résume.....	5
introduction.....	9
Première partie : Transition agricole et alimentaire : de quoi parle-t-on ?.....	11
1.1 Définition	11
1.2 Caractérisation de la transition agricole et alimentaire	12
1.3 Cartographie	14
Deuxième partie : L'emploi dans la transition agricole et alimentaire.....	17
2.1 Méthode de l'étude.....	17
2.2 Caractérisation des effets sur l'emploi.....	18
2.3 Données collectées à l'échelle macro	20
2.4. Informations collectées à l'échelle des unités économiques.....	25
2. 5 Résumé des observations	33
Troisième partie : Soutenir la transition agricole et alimentaire et promouvoir la création d'emplois.....	35
propositions	35
3.1 Instituer le domaine de la TAA, en faire une priorité nationale	35
3.2 Faciliter l'organisation des mondes de la TAA	37
3.3 Observer la TAA et les processus de création d'emplois	37
3.4 Accompagner les acteurs de la TAA et de la création d'emplois	38
Conclusion.....	45

Annexes	47
Annexe 1 - Le café est revenu !	47
Annexe 2 : Illustration des effets d'échelle	48
Annexe 3 : Bibliographie sélectionnée	50

Liste des figures et des tableaux

Figure 1. Schéma de la transition, <i>Geels</i>	12
Figure 2. Cartes de la localisation des types d'exploitations agricoles en transition par départements métropolitains en 2010	15
Figure 3. Cartes de la part de l'emploi agricole départemental en 2010 selon les types.....	16
Figure 4 Effectifs des entreprises en agriculture biologique	20
Figure 5. Infographie extraite du journal Ouest France, 4 mai 2017	22
Figure 6. Répartition comparée par OTEX des fermes bio en circuits longs et courts.....	22
Figure 7. Répartition par secteur des postes salariés en agriculture* (en %).....	23
Figure 8. Répartition des exploitations selon les principales productions et proportion d'exploitations en bio par production en 2013, <i>Source Dedieu et al. 2017</i>	23
Figure 9. Frise chronologie de l'emploi, Ferme du Pressoir.....	25
Figure 10 Encadré : Le financement participatif au service de la transition agricole et alimentaire.	44
Tableau 1 Caractérisation des effets sur l'emploi	19
Tableau 2 : Effectifs dans les diverses fonctions du secteur biologique, hors production	21

AVANT-PROPOS

Ce dossier est le résultat d'un travail collectif d'une année, piloté par RESOLIS et TERRALIM et enrichi par la contribution de plusieurs acteurs de la transition agricole et alimentaire.

RESOLIS et TERRALIM ainsi que leurs partenaires sont depuis longtemps convaincus de la nécessité de changer nos façons de produire et de consommer les aliments et d'aller vers des systèmes alimentaires territorialisés créateurs d'impacts positifs localement.

Nous avons ainsi voulu, en nous appuyant sur une méthodologie, une définition de la transition agricole et alimentaire et des données quantitatives et qualitatives, démontrer la corrélation positive entre les initiatives de transition et l'emploi.

Au-delà de cet état des lieux, nous avons formulé des propositions qui ouvrent des champs d'actions pour favoriser et accélérer la mise en place de systèmes alimentaires responsables, durables et locaux. Il reste encore beaucoup à faire en termes de définition, d'organisation et de financement de la transition agricole et alimentaire.

Remerciements

Nous remercions très vivement nos partenaires qui grâce à leur implication, leur conseils et leur contribution ont permis l'accomplissement de ce travail. *(Par ordre alphabétique)*

- * Julien Adda, Réseau Cocagne
- * Amandine Albizzati, La Nef
- * Mickaël Bermond, Université de Caen, laboratoire ESO
- * Simon Bernard, Labo de l'ESS
- * Jean-Baptiste Cavalier, RENETA
- * Ivan Chaleil, La Nef
- * Clément Cheissoux, Fondation Daniel et Nina Carasso
- * Sophie Chignard, FNAB
- * Catherine Conil, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- * Joana Da Silva Pina, Caisse des Dépôts et Consignation
- * France Drugmant, Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux
- * Julien Fosse, France Stratégie
- * Jean-Philippe Gönenç, La Nef
- * Pierre Guillemain, Université de Caen, Laboratoire ESO
- * Camille Henry, Parc Naturel Régional du Perche
- * Marion Laumonier, MiiMOSA
- * Françoise Macé, Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme
- * Sophia Majnoni d'Intignano, FNAB
- * Ludovic Mamdy, CIVAM
- * Valérie Nicolas, Régions de France
- * Emmanuelle Paillat, Blue Bees
- * Anne-Charlotte Pesce, La Nef
- * Linda Reboux, Caisse des Dépôts et Consignation
- * Julian Renard, FNAB
- * Hélène Roisille, CIVAM de Bretagne
- * Guillaume Viandier, FINANSOL
- * Wafa Zeghouane, La Nef

Et un grand merci à tous les participants aux enquêtes qui ont pris le temps de partager leur expérience et qui nous ont permis de mener à bien cette étude !

RESUME



A partir du constat que l'évolution des manières de produire et de consommer redéfinit la carte de l'emploi, Terralim et RESOLIS proposent dans cette étude de démontrer et apprécier autant que possible l'impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi.

LA METHODE :

Les travaux se sont appuyés sur 4 démarches parallèles

- une revue bibliographique de la production française, et partiellement internationale, sur les relations entre emploi et pratiques de transition agricole et alimentaire ;
- une cartographie originale de l'état de la transition agricole et alimentaire en France, réalisée avec l'Université de Caen ;
- 40 entretiens approfondis auprès de porteurs de projets ayant développé une activité génératrice d'emploi relevant de la transition ;
- des exploitations originales de bases de données existantes ou d'enquêtes complémentaires, menées en partenariat : base de données de l'observatoire RESOLIS (350 entrées), porteurs de projets des CIVAM d'Ille et Vilaine (un millier d'entrées), enquête auprès de bénéficiaires d'un prêt de la NEF (50 entrées), enquête auprès d'exploitations en agriculture biologique FNAB (33 entrées)

Nous avons établi un cadre d'analyse des effets sur l'emploi des « projets de transition », reposant sur quatre types : les effets techniques, les effets d'échelle, les effets d'innovation et les effets de structure sectorielle des productions agricoles à l'échelle d'un territoire (diversification).

L'EMPLOI DANS LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Nos travaux bibliographiques, croisés avec ceux de chercheurs de l'INRA, ont confirmé la faiblesse de l'information scientifiquement éprouvée sur le sujet. Mais, de façon éparse, ils confirment le poids croissant de pratiques relevant de la transition.

La cartographie réalisée avec l'Université de Caen apporte pour la première fois en France un éclairage à l'échelle macro des liens entre emploi et transition dans le secteur agricole. En s'appuyant sur les données du recensement agricole de 2010, et les quantifications relatives à l'agriculture biologique et aux circuits courts, elle montre une corrélation positive à l'échelle départementale entre l'intensité des pratiques de transition et l'intensité de l'emploi. Elle suggère par ailleurs que le « moteur » de la transition peut reposer selon les territoires plutôt sur les pratiques productives ou plutôt sur les pratiques commerciales. Ce faisant, elle confirme la pertinence de fonder les analyses sur des approches territoriales.

L'exploitation croisée des sources statistiques et des entretiens approfondis met en évidence quelques caractéristiques importantes pour engager une action de développement territorial. Nous

avons identifié deux processus entrepreneuriaux typiques : d'une part, majoritairement, **le développement prudent et contrôlé d'initiatives** par diversification progressive des activités et des profils d'emploi ; d'autre part **des processus de type start-up où une croissance rapide, y compris de l'emploi, est recherchée** pour occuper rapidement une position dominante.

Dans le premier cas, nous avons constaté la formation **d'unités économiques d'une dizaine d'emplois, qui ne cherchent pas à grossir afin de conserver une taille « humainement gouvernable », mais qui ont une forte propension à essaimer.** Dans le second, une taille critique d'une centaine d'emplois est recherchée « pour exister ». Cependant, beaucoup des acteurs des deux processus partagent des caractéristiques communes : volonté de lier engagement personnel et dynamique collective et territoriale, intention politique vis à vis de la transition, attention portée au facteur humain, compétences d'origine socio-économique plus que techniques.

NOS PROPOSITIONS

De cette analyse nous avons tiré un certain nombre de propositions qui découle logiquement des réflexions sur, d'un côté, le besoin de caractérisation de la TAA et, de l'autre, la corrélation entre TAA et création d'emploi. Nous souhaitons mettre l'accent sur trois grandes questions que nous avons documentées et analysées, et sur lesquelles il nous semble que des avancées pourraient être opérées et des décisions prises rapidement.

1. Définir la transition agricole et alimentaire

Tout d'abord, première grande question, il nous faut ensemble dire de quoi la transition agricole et alimentaire (TAA) est le nom. **Il est nécessaire de pouvoir reconnaître les acteurs et les actions de la TAA,** ne serait-ce que pour pouvoir décréter qu'ils ou elles agissent dans le cadre d'une priorité nationale et pour pouvoir dire qu'ils ou elles sont éligibles à des mesures de politiques publiques conçues pour servir cette priorité.

Nous avons convenu que la réussite apparente du système alimentaire contemporain s'expliquait par sa mondialisation et par son agro-industrialisation. Mais, depuis la fin des Trente Glorieuses, de nombreux problèmes de caractère social, environnemental, sanitaire, culturel et économique sont apparus. Ils ont d'abord été jugés négligeables, mais les décennies passant, ces problèmes sont maintenant jugés si importants que la nécessité d'une transition vers de nouveaux systèmes alimentaires se discute, voire s'impose, dans les débats public, scientifique, politique. Pour sortir de sa crise, notre système alimentaire va devoir changer de boussole et pointer deux nouvelles destinations : d'une part, une reterritorialisation du système alimentaire, d'autre part, une révolution agro-écologique. De fait, les échantillons d'initiatives, qui nous paraissent ouvrir des voies nouvelles, ont pris des chemins correspondant à ces deux destinations. La mise en avant de l'agriculture biologique et des circuits courts, deux formes emblématiques de la TAA, répond à cette même analyse.

Ce chantier de la définition du champ de la TAA a été largement ouvert. Il nous semble qu'il pourrait aboutir rapidement à trois avancées importantes :

- **Le passage de la caractérisation de la TAA à la labellisation des acteurs et/ou des actions locales de TAA** (Voir Annexe Proposition 1)
- **La détermination des données statistiques qui permettraient de reconnaître et de suivre l'évolution de la TAA ;**
- **La reconnaissance d'un système d'observation des acteurs et actions de TAA** à partir duquel pourrait se construire une pédagogie de la TAA répondant à la grande diversité des contextes, des acteurs et des chemins de la TAA.

2. Organiser le monde de la TAA

Deuxième grande question, une fois le champ de la TAA bien délimité, le ou les mondes de la TAA doivent s'organiser. Nous avons mis en avant deux familles d'acteurs qui peuvent donner corps, forme et force à la dynamique de TAA : d'un côté, les acteurs des chaînes de production et de consommation des aliments, d'un autre côté, les autorités publiques.

Il ne nous semble pas très difficile **d'engager un processus de construction de deux réseaux**, de favoriser l'émergence de deux comités et **d'appuyer la création d'une plateforme d'information sur les outils et moyens de promouvoir à la fois la TAA et la création d'emplois.**

La corrélation positive quasi-systématique entre TAA et création d'emplois, que nous avons constaté dans nos analyses, nous amène en fait à privilégier la TAA dans nos raisonnements, car, dans ce couple, c'est bien la TAA qui entraîne la création d'emplois (et non l'inverse). Néanmoins, si la construction de l'organisation de ces mondes de TAA n'apparaît pas très difficile, elle ne sera efficace et durable que si ces organisations ont du grain à moudre, c'est-à-dire si on veut bien mettre en débat les outils et les moyens de promouvoir à la fois la TAA et la création d'emplois.

3. Accompagner les initiatives de TAA

Enfin, troisième grande question, une fois délimité le champ de la TAA et organisés les acteurs de la TAA, il importe de se poser ensemble la question des outils qui viennent en appui aux acteurs de la transition.

L'accompagnement des initiatives est essentiel pour répondre aux spécificités des porteurs de projets de TAA. De tels dispositifs sont aussi une condition pour garantir la viabilité économique des initiatives. Une action organisée dans le champ de l'accès au foncier est importante puisque ce sont les installations agricoles qui sont en mesure de résoudre le manque structurel de produits issus de la TAA qui permettent le développement de l'emploi en aval. **De nombreux dispositifs pertinents existent et il est surtout important de les aider à se développer pour permettre une couverture géographique cohérente** et veiller au développement de leurs compétences.

Dans le domaine de l'appui financier, nous avons identifié des fonctions défaillantes, d'abord de la fonction de garantie mais aussi, du côté de l'investissement, des outils spécifiques permettant d'appuyer les initiatives issues de processus d'essaimage. Au-delà du traitement de ces défaillances, il nous paraît important d'envisager **la création d'un circuit de financement spécifique dédié aux seules actions de TAA.** Celui-ci devra proposer une solution d'intermédiation et d'analyse économique pour des projets

recherchant quelques dizaines de milliers d'euros de financement. Il permettrait à la fois de coller aux besoins et aux profils de ces acteurs, mais aussi de donner de la visibilité au domaine de la TAA et de permettre à des citoyens-épargnants de soutenir directement la TAA. **A l'image de la finance solidaire, il semble qu'une labellisation des acteurs et/ou des actions de TAA, associée à la création d'outils financiers spécifiques permettant d'orienter une épargne vers des investissements utiles à la TAA, pourrait à la fois servir la TAA à des échelles très locales et contribuer à une prise de conscience que la TAA est l'affaire de tous.**

INTRODUCTION

La modernisation du système agricole et alimentaire est en général conçue et appréhendée comme le remplacement des formes anciennes et diverses de production agricole et alimentaire par un modèle agro-industriel mondialisé. Cette transition agro-industrielle s'est traduite par des progrès importants de la production et par quelques autres avantages mais, et nous le découvrons depuis quelques décennies, elle se manifeste aussi par des contre-performances sociales, environnementales et culturelles. En matière sociale, elle a provoqué une forte destruction d'emplois : en France, entre 1860 et 2000, le pourcentage de la population agricole dans la population totale est passé de 60% à 3% ; aux États-Unis, où la production agricole est plus « modernisée », la population agricole ne représente plus que 1,7% de la population totale; en Afrique sub-saharienne, où la « révolution verte », forme tropicale de l'agro-industrialisation, n'a pas réussi à se développer, il y a toujours dans le système agricole et alimentaire, plus de 70% du travail humain. Enfin, à l'échelle mondiale, il reste dans le système alimentaire près de la moitié du travail mondial, dont 40% dans la seule agriculture... Si dans les décennies à venir, disons d'ici 2050, le contexte de mondialisation s'affirme et la transition agro-industrielle se confirme, ce sont 1,7 milliard de paysans qui seront chassés de leurs terres.

Avons-nous atteint en Europe le seuil le plus bas de la population agricole ? Selon Eurostat, nous avons perdu 20% des exploitations agricoles entre 2002 et 2010 et encore 11% entre 2010 et 2013 et nous pouvons observer que chaque nouvelle étape de mondialisation, la fin en 2015 des quotas laitiers par exemple, provoque des faillites d'exploitations agricoles et des lâchers prises des producteurs agricoles.

Est-ce grave ? Nombreux sont les experts qui nous disent que c'est nécessaire et bénéfique. Lewis, l'économiste du *Lewis path*, nous dit que l'agriculture doit laisser partir ses bras pour que ceux-ci puissent contribuer au développement des industries et des services. Joseph Schumpeter, l'économiste de la destruction créatrice, nous explique qu'il s'agit d'un mal pour un bien supérieur puisque les médiocres emplois agricoles seront remplacés par des emplois plus productifs de plus haut niveau technologique... En effet, rien ne dit qu'il doit y avoir dans une population 60%, 35%, 3% ou 0,5% d'agriculteurs. Par contre nous pouvons observer que le marché international du travail est pratiquement partout dans le monde submergé et que ce transfert de travail ne s'opère plus ou mal. Lewis et Schumpeter pourraient bien cette fois avoir tort.

Mais le choix ne peut plus être entre, d'un côté, un système agricole agri-industrialisé et alimentaire mondialisé et, de l'autre, des formes antérieures d'agriculture et d'alimentation. Il nous faut constater que le système alimentaire contemporain a atteint ses limites et qu'il nous revient d'écrire une nouvelle étape, une nouvelle transition agricole et alimentaire. Pour peu qu'on veuille y prêter attention, de nombreuses initiatives la préfigurent, et dessinent aujourd'hui des emplois de demain.

Nous avons consacré un premier chapitre de notre étude à l'analyse et à la caractérisation de cette possible et souhaitable nouvelle transition du système alimentaire.

Nous avons ensuite, dans une deuxième partie, essayé d'apprécier la corrélation qui existe entre cette nouvelle transition et la création d'emplois. La bonne nouvelle est que cette corrélation est quasi-

systématiquement positive. En effet, l'amélioration des performances sociales, environnementales et culturelles, mais aussi économiques, du système alimentaire nécessite un surcroît de travail et de compétences.

Nous consacrerons notre troisième partie à un ensemble de propositions qui sont, du fait de cette corrélation positive, à la fois pro-transition et pro-emplois.

Enfin, pour alléger notre rapport, nous lui avons annexé des composantes, qui soit approfondissent certains points abordés dans le rapport soit sont des contributions de certains des partenaires avec lesquels nous avons cheminé.

PREMIERE PARTIE

TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

1.1 Définition

Notre étude postule qu'il est souhaitable de délimiter un champ d'activités économiques que nous qualifions de "transition agricole et alimentaire". Ce terme est issu de la recherche, qui lui a donné des définitions diverses. Il ne constitue pas un champ qui existe formellement dans les statistiques ou les textes qui encadrent l'action publique. Nous devons donc préciser ce que nous entendons par transition.

Qui dit transition suppose que l'on passe d'un état à un autre. Nous analysons l'état initial des pratiques de l'agriculture et de l'alimentation sous l'angle d'un système alimentaire industrialisé et mondialisé. Cet état du système alimentaire contemporain est le résultat de deux processus historiques : un processus de mondialisation, dont F. Braudel situe l'origine au XVème siècle dans les villes italiennes et un processus d'agro-industrialisation, qui provient de la deuxième révolution agricole, qui a une origine anglaise et date du XIXème siècle. Le modèle agro-industriel s'est construit grâce à un ensemble d'innovations ou d'intrants exogènes incorporés progressivement : motorisation, fertilisation chimique, protection chimique des plantes et des animaux, amélioration des plantes et des animaux grâce au progrès de la génétique. Cette deuxième révolution agricole a libéré les systèmes de production agricole d'une partie des contraintes du milieu et déplacé les plafonds de production et de productivité. Les milieux naturels ont pu être adaptés à des plantes et à des animaux rendus plus productifs par les progrès de la sélection végétale et animale. Après la Deuxième Guerre Mondiale, le système alimentaire mondialisé et agro-industrialisé a repris sa course et, sans doute, connu un apogée au tournant des années 1970. Il était alors plébiscité, notamment par les consommateurs, qui ont pu bénéficier d'un prix très bas pour leur alimentation, d'un accès facile aux aliments et d'une forte sécurité sanitaire. Des doutes ou des craintes quant à certaines conséquences de l'évolution du système alimentaire ont bien été formulés à l'époque, mais ils ont été jugés négligeables.

Au cours des dernières décennies, ces doutes, soutenus parfois par des analyses des impacts économiques, sociaux, environnementaux et culturels, ont pris de l'ampleur. Ils sont aujourd'hui au cœur du débat public, voire de controverses scientifiques et politiques. Le débat sur la transition agricole et alimentaire est largement ouvert comme l'ont montré les Etats Généraux de l'Alimentation (juillet-décembre 2017) et les 450 propositions apparaissant dans les rapports de conclusion des 14 ateliers des EGA. L'analyse des "externalités" ou des performances sociales, environnementales et culturelles, donc non marchandes, ainsi que celle des impacts régressifs sur le développement des territoires laissent apparaître des problèmes suffisamment sérieux pour que l'idée d'une transition agricole et alimentaire s'impose aujourd'hui. Ces problèmes sont tous liés à des excès de mondialisation ou d'agro-industrialisation, ce qui nous amène à penser que la transition agricole et alimentaire à venir devra suivre deux axes majeurs d'évolution : une "re-biologisation" de la production agricole et une "re-

territorialisation" du système alimentaire. Il s'agit donc d'une révolution copernicienne : ce sera aux plantes et aux animaux de s'adapter aux milieux naturels, des services écologiques offerts gratuitement par ces milieux vont remplacer la surconsommation d'intrants chimiques ou mécaniques. Il ne s'agit pas d'un retour en arrière mais d'une troisième révolution agricole à laquelle la recherche est appelée à participer. Nous retiendrons donc ces deux évolutions comme des indicateurs de la transition agricole et alimentaire vers un ou, plus justement, vers des systèmes alimentaires territorialisés, fortement biologiques et aussi divers que sont divers les milieux naturels.

Ces réflexions se sont affirmées dans les milieux militants et à l'occasion de travaux scientifiques. Aujourd'hui elles sont au cœur du débat public. Citons parmi de nombreuses manifestations, la Déclaration de Rennes "Pour des systèmes alimentaires territorialisés" de l'Association des Régions de France du 4 juillet 2014.

Les processus et initiatives de transition que nous visons à promouvoir reposent donc sur une transition agroécologique dite "forte", qui va au-delà d'une optimisation de l'usage des techniques et intrants de synthèse existants, et sur une reterritorialisation. Ils ne se limitent pas au champ de la production agricole, et concernent l'ensemble de la chaîne alimentaire, en incluant donc les unités de transformation, de logistique et de distribution (Lamine, 2015).

Nos analyses reposent sur le schéma de la transition décrit par Geels. Dans un "paysage" donné, qui représente un état de la société et de la technologie, un "régime" dominant impose des normes et façons de faire. Celles-ci sont interrogées ou remises en cause par des "niches", innovations qui peuvent se développer

en dehors du régime ou l'influencer ou y être intégrées. Une notion clé est celle de *verrouillage*, qui désigne les procédures et moyens d'autoreproduction du régime, et de barrières pour les niches. La transition repose sur un impact suffisamment fort des niches pour dévier le cours du régime, et ce faisant faire évoluer le paysage. Notre étude se situe donc dans la perspective d'un déverrouillage du système financier propre au régime pour intégrer le potentiel d'emploi des niches.

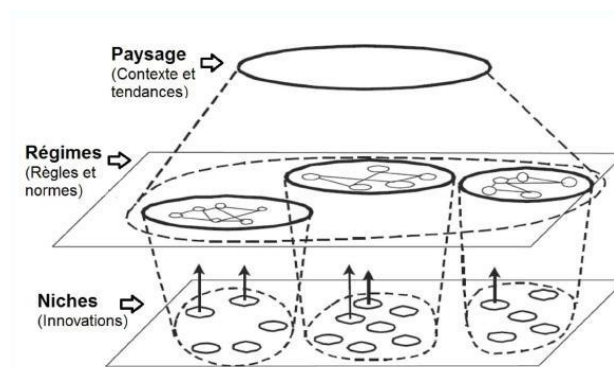


Figure 1. Schéma de la transition, Geels

1.2 Caractérisation de la transition agricole et alimentaire

RESOLIS à travers son programme Alimentation Responsable et Durable s'est justement engagée à repérer ces niches que l'on a qualifiées d'"initiatives d'alimentation responsable et durable" (IARD). Ces acteurs pionniers n'ont attendu ni un feu vert politique ni une validation théorique pour s'engager. Ils apportent des expériences précieuses qui peuvent servir de références à ceux qui souhaiteraient s'engager sur ces nouveaux chemins. Notre programme s'est ainsi efforcé de déployer une « pédagogie des solutions et de l'exemple ». Cette pédagogie suppose d'abord le repérage de ces pionniers et de leurs initiatives, mais, avant d'en faire des initiatives de références, il faut vérifier qu'elles répondent bien aux caractéristiques de la transition. Cette caractérisation repose sur trois caractères : (1) l'enracinement

dans les territoires et la participation à la relance d'une économie locale et territoriale, (2) la recherche de performances non marchandes positives (sociales, environnementales et culturelles), (3) le souci de maintenir des performances marchandes (économiques) garantes d'une durabilité économique. Nous nous intéressons bien à des initiatives et des acteurs innovants, mais des acteurs dotés d'une boussole permettant de leur indiquer un objectif lointain, celui de l'émergence d'une alimentation responsable et durable (ARD), et de vérifier que les chemins choisis les y conduisent.

Ces pionniers et leurs initiatives agissent à échelle locale. Leur changement d'échelle ou leur essai seront d'autant facilités que des mesures de politiques publiques dédiées à la transition, vont les appuyer directement ou vont contribuer à créer un environnement ou un écosystème qui leur soit favorable. RESOLIS appelle « MESARD » ces mesures de politiques publiques dédiées spécifiquement à la transition alimentaire.

Enfin, l'action conjointe des IARD et des MESARD doit d'abord s'organiser à l'échelle des territoires qui peuvent devenir des « territoires de transition », appelés à devenir des « territoires en transition vers une alimentation responsable et durable » (TERARD). Ces TERARD n'excluent pas de leur système alimentaire la présence d'éléments mondialisés ou simplement d'éléments exogènes. Nous avons toujours en tête l'idée d'un rééquilibrage du système alimentaire entre une composante mondialisée et des composantes territorialisées, et pas celle d'une autarcie territoriale et alimentaire. Mais notre vision du territoire dépasse sa seule réalité physique. Elle s'intéresse à des territoires socialisés, gouvernés, aménagés. Les territoires deviennent alors des cadres permettant aux acteurs de la transition, porteurs de IARD, de se rapprocher et de créer un « collectif », d'interagir avec les autorités publiques dont les MESARD interviennent sur le territoire et, ce faisant, de construire ensemble des « Projets alimentaires territoriaux » (PAT).

Le « modèle » de transition agricole et alimentaire que nous cherchons ainsi à caractériser repose, dans un cadre territorial défini, sur l'interaction entre IARD et MESARD, interaction qui provoque une dynamique de transition et transforme le territoire en TERARD. Cette caractérisation et surtout celle des IARD permet de « reconnaître les initiatives de transition alimentaire », et de leur attribuer un marquage, un signe, voire un label, de dire si cette initiative fait partie ou non du « champ de la transition agricole et alimentaire » et, le cas échéant, de la déclarer éligible ou non à des mesures de politique publique ou à des actions privées d'appui à la transition alimentaire (financement, accompagnement,...). Nous reprendrons plus en détails cette question de la reconnaissance des IARD dans la troisième partie de ce rapport (et de façon plus détaillée dans l'Annexe Proposition 1).

Ce modèle simple que propose RESOLIS vise à guider l'action d'observation, de repérage et de caractérisation vers les éléments-clés de la transition agricole et alimentaire. Cependant, ces éléments-clés ne constituent pas aujourd'hui un objet statistique qui permettrait leur analyse fine notamment en termes d'impact sur l'emploi. Afin d'amorcer malgré tout une première analyse statistique de la transition agricole et alimentaire, nous avons tenté avec l'Université de Caen d'approcher sa composante agricole grâce au repérage de deux de ses formes ou types emblématiques qui apparaissent dans le recensement de l'agriculture de 2010, à savoir la production en agriculture biologique et la commercialisation en circuits courts.

1.3 Cartographie

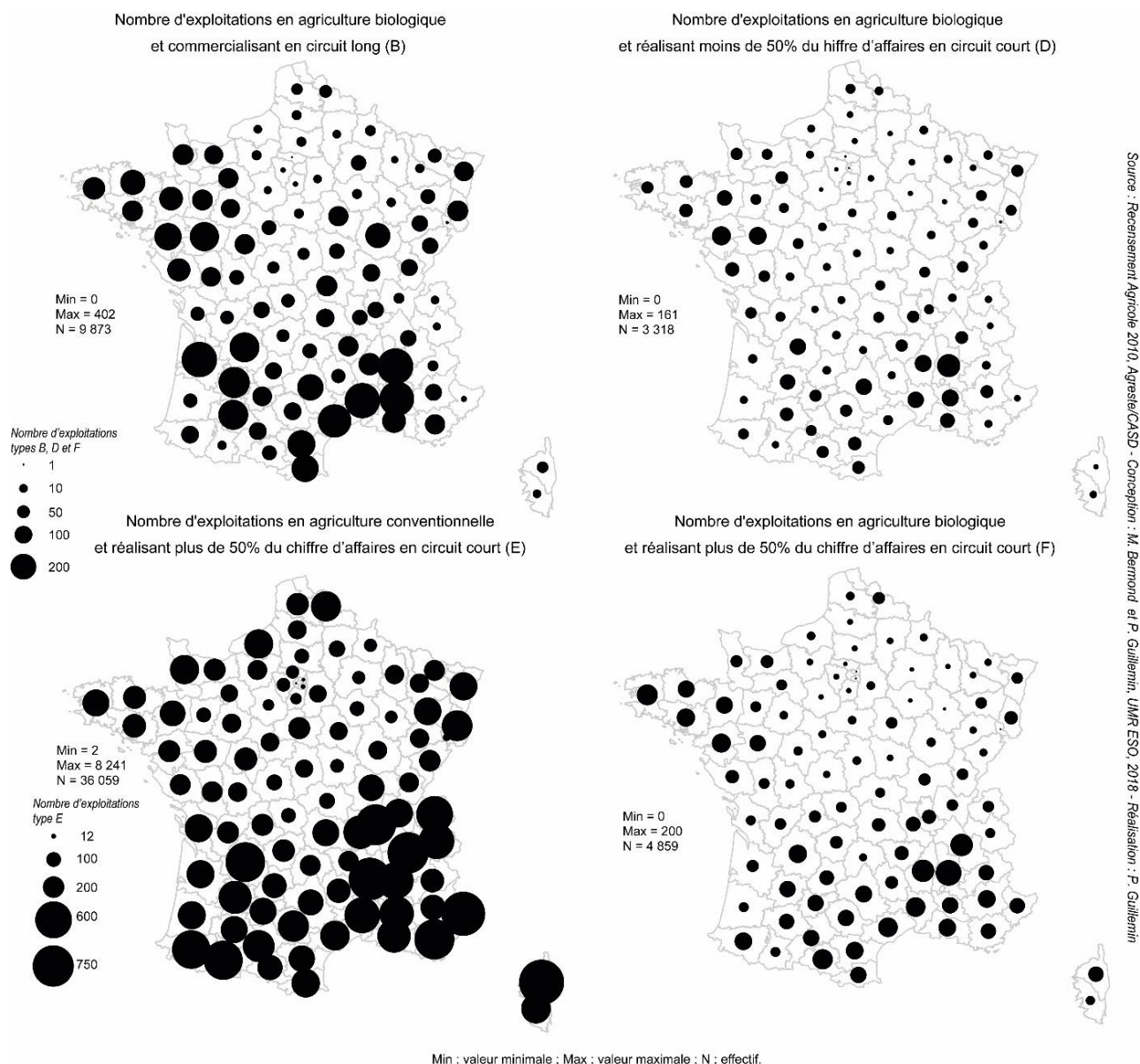
Une étude spécifique a ainsi été menée avec le laboratoire ESO - Espaces et Sociétés de l'université de Caen pour cartographier l'état d'avancement de la transition agricole et alimentaire dans les territoires. Ce travail s'appuie sur une méthode développée par le projet Frugal - Formes Urbaines et Gouvernance Alimentaire qui l'avait appliquée à l'échelle de grandes agglomérations françaises. Notre travail a permis d'étendre cette caractérisation à l'ensemble du territoire national, ce qui représente une contribution nouvelle et originale à la connaissance de la transition. L'« Annexe Composante 1 » présente de façon développée le travail réalisé, et nous en reprenons ici les points principaux.

Nous avons utilisé les données issues du recensement de l'agriculture 2010. Nous sommes conscients que les pratiques ont considérablement évolué depuis, mais ce "point zéro" sera particulièrement utile pour caractériser l'évolution de la transition quand les données du recensement 2020 seront connues. Les données utiles du recensement sont en nombre limité, et il a été choisi :

- Un indicateur relevant du domaine de la production : la pratique de l'agriculture biologique
- Un indicateur relevant de la distribution et du fonctionnement du système alimentaire : la pratique de circuits courts de commercialisation, à hauteur de plus ou moins de la moitié du chiffre d'affaire de l'exploitation.

Pour des raisons d'effectifs, le niveau départemental a été retenu. L'échelon cantonal a été testé mais aboutit à des effectifs imposant le secret statistique ou trop réduits pour être significatifs.

Nous présentons ci-dessous 2 cartes extraites de ce travail. Pour la première fois, elles permettent une vision croisée entre pratiques productives et pratiques commerciales des exploitations, en lien avec la transition. On lit à partir des cartes de la figure 2 une convergence entre orientations vers la transition par la production et par le système commercial : les départements où l'agriculture biologique est la mieux représentée sont aussi ceux où les circuits courts sont les plus présents.



Source : Recensement Agricole 2010, Agreste/CASD - Conception : M. Bernard et P. Guillemain, UMR ESO, 2018 - Réalisation : P. Guillemain

Figure 2. Cartes de la localisation des types d'exploitations agricoles en transition par départements métropolitains en 2010

Les cartes de la figure 3 illustrent la diversité des dynamiques territoriales. On y distingue une ligne allant des Landes à la Franche-Comté qui sépare des départements du nord plutôt orientés vers l'agriculture conventionnelle de filières (animaux à l'ouest, céréales à l'est) et des départements du sud plus diversifiés, et où donc les indicateurs de transition sont plus affirmés. Mais la comparaison du sud-ouest et du sud-est des cartes laisse aussi penser que les moteurs de transition peuvent être différents. Dans le sud-ouest c'est la pratique de production en agriculture biologique qui semble être le moteur alors que dans le sud-est c'est la pratique commerciale qui se distingue, en termes d'emploi.

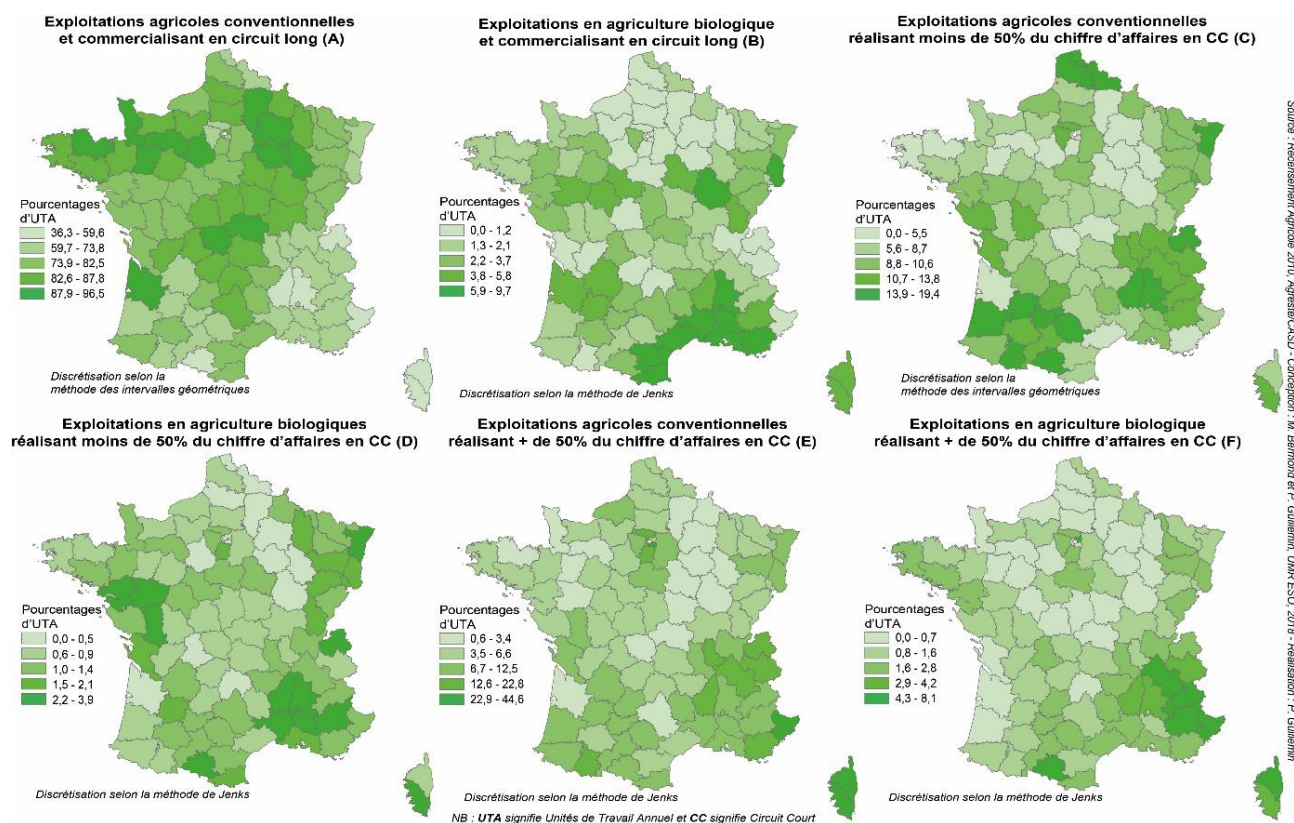


Figure 3. Cartes de la part de l'emploi agricole départemental en 2010 selon les types

DEUXIEME PARTIE

L'EMPLOI DANS LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

2.1 Méthode de l'étude

L'étude a commencé par un état des connaissances sur les dynamiques de l'emploi dans le secteur alimentaire et plus particulièrement lié à l'agriculture biologique. Si cette catégorie ne représente pas l'ensemble des pratiques de transition, c'est celle qui en est la plus emblématique et la plus documentée. Nous avons exploré la littérature scientifique mais aussi la presse et les rapports et études menées par des organismes comme le Conseil Économique, Social et Environnemental, le Conseil d'Orientation pour l'Emploi, Pôle Emploi, la Mutualité Sociale Agricole, etc.

Comme nous le présentons, cette recherche de sources a surtout révélé la faiblesse des informations fiables. Ce manque a été confirmé par un échange avec l'INRA, à qui le Conseil d'Orientation pour l'Emploi a commandé un éclairage sur les "nouveaux modes de consommation responsable et emploi". Nous avons écarté une production relativement abondante, souvent journalistique ou militante, qui avance des affirmations gratuites sur un contenu en emploi plus important dans les pratiques de transition, en particulier la bio ou les circuits courts, que dans les pratiques conventionnelles. Ces affirmations ne sont étayées ni par des études statistiques, ni par des observations de terrain suffisamment approfondies.

Nous avons donc été conduits à construire nos propres sources d'information, qui ont cumulé 3 démarches :

- Caractérisation localisée des pratiques de transition à l'échelle de la France, à partir d'une exploitation originale du recensement agricole de 2010, grâce à un partenariat avec l'Université de Caen (cf. 2.3) (et Annexe Composante 1) ;
- Démarche compréhensive des dynamiques de l'emploi dans les entreprises à partir d'entretiens avec des porteurs d'initiatives relevant de la transition. Nous avons attentivement observé une catégorie d'entreprises atteignant une dizaine d'emplois, parce que des signaux faibles nous alertent sur la croissance de cette catégorie dont les impacts territoriaux sont notables ;
- Eclairages particuliers sur des secteurs ou approches spécifiques : afin d'enrichir notre analyse, nous avons exploité les bases de données de différents partenaires par des enquêtes visant à mettre en lumière leur relation à l'emploi. Nous sommes ainsi parvenus à étudier différentes composantes :
 - Enquête auprès de la base de données de l'Observatoire RESOLIS composée de 350 initiatives d'Alimentation Responsable et Durable
 - Exploitation originale de la base "de l'idée au projet" des CIVAM d'Ille et Vilaine avec 1000 porteurs de projets suivis sur la durée,

- Enquête auprès de porteurs de projets agricoles et/ou alimentaires bénéficiaires de prêts de la banque éthique La Nef
- Enquête auprès d'exploitations agricoles membres des Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB) ou de Groupements Régionaux d'Agriculteurs Biologiques (GRAB) du réseau de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)

Chacune de ces composantes fait l'objet d'une annexe spécifique. Dans le texte qui suit, et conformément aux indicateurs de base retenus pour la transcription géographique, nous utiliserons comme révélateurs (au sens quasi photographique) de la transition les pratiques d'agriculture biologique et de circuits courts.

2.2 Caractérisation des effets sur l'emploi

Nous distinguons classiquement les diverses étapes du système alimentaire : production, transformation, commercialisation (dans laquelle nous incluons la logistique). Dans une optique de création d'emplois, nous y ajoutons 2 catégories :

- **Les services et fournitures**, constatant par exemple l'importance des activités de formation dans l'équilibre économique des fermes innovantes (exemple du Bec Hellouin- Guégan, 2015) ;
- **L'économie circulaire**, dans la mesure où les activités de réduction ou de recyclage des déchets alimentaires constituent un gisement d'emplois dont s'empare un nombre croissant de syndicats de collecte et traitement des ordures ménagères.

Nous avons distingué 4 types d'effets sur l'emploi de la mise en place d'activités relevant de la transition :

- **Des effets techniques**, dans la mesure où certaines de ces activités, par leur configuration technologique ou organisationnelle, sont plus intensives en main d'œuvre que celles qui relèvent du système alimentaire conventionnel. Ainsi, des spécialités locales à partir de fruits à maturité réclament des soins que seul le "fait main" peut apporter.
- **Des effets d'échelle**, qui se traduisent par exemple par le manque d'outillage adapté à une certaine échelle. Dans le domaine de la production, l'association "l'Atelier Paysan" propose justement l'auto-fabrication d'outils adaptés. Elle compte désormais 12 salariés. Dans le domaine de la transformation, des communications privées nous ont montré un facteur 10 en matière d'emploi entre une usine laitière qui traite 300 millions de litres, avec 300 000 litres traités par emploi, et une unité de production artisanale à la ferme qui traite 400 000 litres pour 12 emplois. Cette différence peut s'interpréter comme une faible productivité du travail, mais la qualité du produit fait qu'il trouve son marché.
- **Des effets de structure sectorielle**. Nous y insistons car leur mise en évidence constitue un acquis original de notre étude, puisque cet effet est peu ou pas mentionné dans la maigre littérature qui traite du sujet. Par exemple, on lit que l'agriculture biologique est plus créatrice d'emplois, en se basant sur le fait que l'emploi par ferme ou par hectare est plus élevé que dans l'agriculture conventionnelle. Certains en déduisent que techniquement la bio génère plus d'emplois. En fait, le profil des fermes en bio en est largement responsable puisqu'on y retrouve

plus de maraîchage ou de fruits, qui sont particulièrement gourmands en main d'œuvre. Cela veut dire que ces unités économiques déforment structurellement la matrice productive de l'agriculture, en particulier dans les régions marquées par une production intensive dominante. Par exemple, en Bretagne, marquée par la concentration sur les productions animales, 40 hectares peuvent être affectés à la production laitière avec 1 emploi, ou bien à 6 exploitations maraîchères avec 12 emplois.

- **Des effets d'innovation.** L'implantation locale d'une production, d'une transformation ou d'un service lié à la transition génère des emplois qui n'existeraient pas autrement dans un territoire donné. On constate par exemple un fort différentiel d'attractivité entre la reprise des fermes laitières conventionnelles et les offres d'installation en maraîchage. L'implantation d'une unité de production de choucroute au pays basque relève également de cette logique. L'emploi public est également concerné, avec des emplois de chargés de mission alimentation ou d'ouvriers dans des unités de compostage.

Nous proposons ci-dessous une matrice qui croise les divers types d'effets avec les secteurs du domaine de la transition alimentaire.

Tableau 1 Caractérisation des effets sur l'emploi

	Production	Transformation	Commercialisation	Services et fournitures	Economie circulaire
Effets techniques dans les unités économiques	Intensivité main d'œuvre	Intensivité main d'œuvre Produits « faits main »	Logistique spécifique Attractivité commerciale	Services externalisés Conseil et expertise	Main d'œuvre limitation des déchets
Effets d'échelle	Echelle réclamant du travail manuel	Manque d'outils adaptés Valorisation des qualités de la matière première	Magasins et dispositifs à petite échelle et à gamme étendue	Services et matériels adaptés à petits lots Paniers de biens et services	Prise en compte des besoins diffus à petite échelle
Effets de structure sectorielle	Rééquilibrage des types de productions (OTEX)	Poids comparé industrie / artisanat	Circuits de commercialisation localisés Petites surfaces	Offre de services spécialisée pour une clientèle réduite	Nouvelles entreprises / start-ups Nouvelles fonctions dans les effectifs des entreprises

Effets d'innovation	Nouveaux types de produits et matières premières	Nouveaux types de produits et de process	Nouveaux modèles de distribution axés sur qualité / local	Nouveaux services externalisés ou créés	Nouveaux postes dans administrations en entreprises

2.3 Données collectées à l'échelle macro

Dans cette partie, nous présentons une lecture de l'information bibliographique collectée, en insistant sur les données qui nous semblent originales. Nous les avons classées par thèmes à partir de la grille de lecture des effets sur l'emploi.

L'érosion continue de l'emploi dans le secteur agricole

Nous nous contentons de citer cet élément de contexte sans reprendre les données qui abondent tant dans les statistiques que dans la presse et la littérature scientifique. Rappelons seulement que les chefs d'exploitation agricole étaient 451.803 en 2016 contre 534.891 10 années plus tôt. Un peu moins de 900 000 personnes travaillent régulièrement dans l'agriculture. Le corollaire est bien évidemment l'augmentation continue de la taille des exploitations, qui rend d'autant plus difficile les pratiques de transition, compte tenu des charges financières subies.

La forte progression de l'alimentation biologique et des circuits courts

L'agriculture biologique et ses produits continuent de progresser, en nombre d'entreprises dans les secteurs de la production, de la transformation et de la distribution. Corrélativement, l'emploi augmente. Selon l'Agence Bio 32 500 emplois ont été créés en 5 ans.

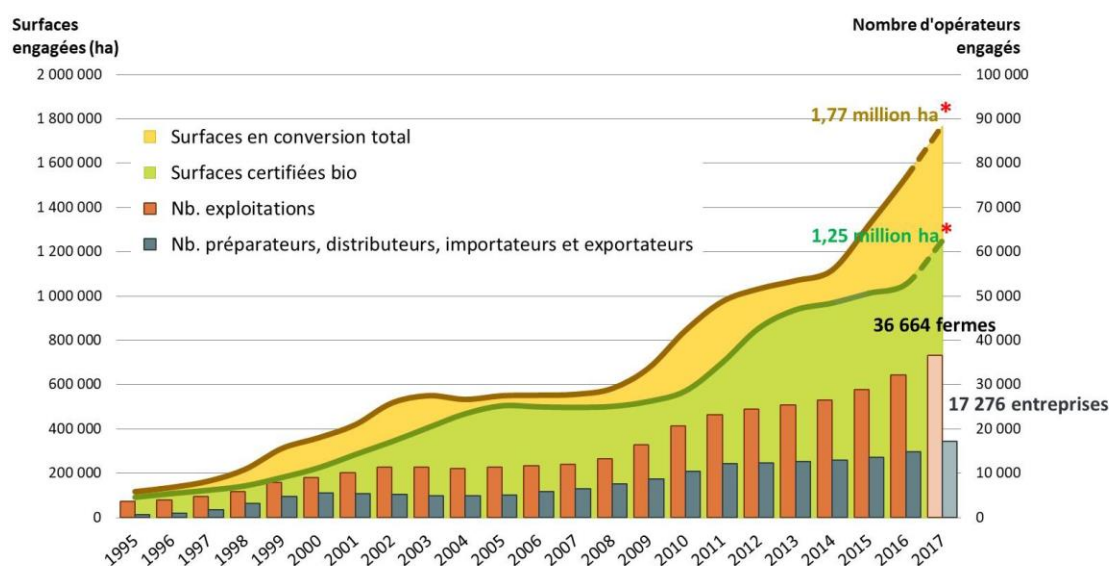


Figure 4 Effectifs des entreprises en agriculture biologique

Source : F. Guhl, Agence bio, communication au COE le 6 mars 2018

Tableau 2 : Effectifs dans les diverses fonctions du secteur biologique, hors production

Source : Agence bio, 2017

	EMPLOIS	2012	2016
1	Industries de transformation alimentaire humaine	9 700	12 350
2	Alimentation du bétail	nd	200
3	Boulangerie Artisanale	195	270
4	Emplois dans le commerce de détail spécialisé	10 500	17 000
5	Emplois dans les GMS généralistes	nd	8 620
6	Commerce de gros de F & L	nd	1 200
7	Commerce de gros spécialisé bio	nd	425
8	Somme commerce de gros	900	1 625
	TOTAL	21 100	40 420

La figure ci-contre montre, outre le quasi-doublement en 4 ans des effectifs des entreprises du secteur biologique, la faiblesse de l'information statistique pour pouvoir suivre les évolutions de l'emploi de façon fine (nombre de "nd" en 2012).

La progression est tirée par la demande, les ventes ayant augmenté de 16% au cours de l'année 2017 (Guhl, 2018).

Des effets techniques surévalués, qui masquent les autres effets

De façon quasi-systématique, les documents publiés lient un taux d'emploi supérieur dans le secteur de la transition à ce que nous avons appelé "effets techniques". Pourtant, les rares productions scientifiques sur le sujet n'aboutissent pas à cette conclusion. Elles identifient (Bâ 2017, Massis 2016) des effets de la pratique du bio ou de la conversion à la bio plutôt favorables à l'emploi, mais en soulignant qu'ils peuvent être dus à d'autres facteurs, comme par exemple une pratiques plus répandue des circuits courts (Massis, 2016). Ces effets ne sont pas absents. La comparaison entre producteurs laitiers en systèmes herbagers en

moyenne de producteurs laitiers révèle que « Là où les fermes herbagères affectent la moitié des richesses à la rémunération du travail, voire plus pour les herbagers bios, les fermes RICA (ensemble des fermes laitières) n'y consacrent qu'un tiers en moyenne » (réseau CIVAM, 2016).

Nous voulons cependant insister sur les autres effets repérés dans notre typologie.

Les effets d'échelle sont peu connus. Ils reposent sur l'absence de matériel adapté à certaines échelles de travail. Nous l'illustrons en annexe 2 de ce rapport à partir du cas d'un autoclave en Normandie. Nous pouvons aussi citer le cas d'une entreprise de gaufres récemment implantée en Bretagne. Faute de pouvoir trouver des gaufriers de taille correspondant à ses besoins, et refusant de surinvestir dans un matériel surdimensionné, elle est amenée à mobiliser une quantité importante de main d'œuvre pour la production. Ce qui peut s'interpréter comme un défaut structurel de productivité du travail (Mundler, 2017), du moins tant que le mouvement de transition n'est pas suffisamment ample pour générer un marché suffisant aux outils adaptés. Ainsi, l'Atelier Paysan accompagne les producteurs dans la fabrication d'outils adaptés à leur échelle et compte désormais une douzaine d'emplois. L'INRA a repéré ce besoin et envisage de monter un projet européen sur ce thème.

Les effets d'innovation doivent être considérés territorialement. Ainsi, au pays de la crêpe l'installation d'une gaufrière représente une innovation. L'ampleur totale est difficile à évaluer, mais il existe des indices montrant que ces effets ne sont pas négligeables.

Si la bière n'est pas une innovation, la bière artisanale locale peut être considérée comme telle. L'infographie suivante montre l'essor de la brasserie artisanale en France, qui en une quinzaine d'années en est venue à représenter presque la moitié de l'emploi du secteur de la brasserie. L'annexe 1 montre que cet essor a des effets territoriaux induits, permettant par exemple la réouverture d'un café de village.

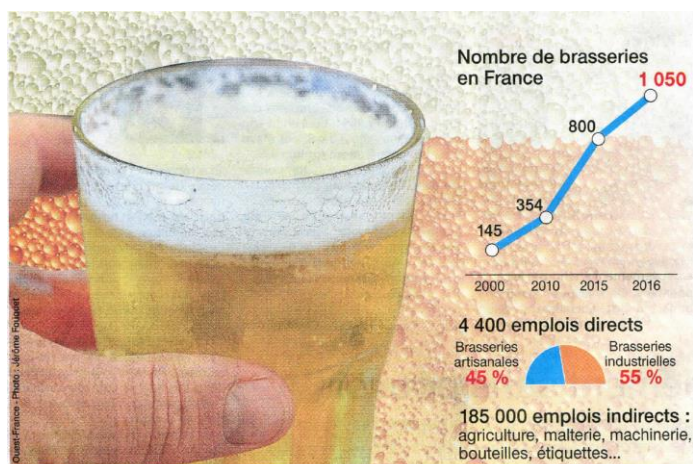


Figure 5. Infographie extraite du journal Ouest France, 4 mai 2017

Enfin, il convient d'insister sur les effets de déformation de la matrice productive du secteur agricole dans le cadre de la transition. Dans des régions marquées par la domination de certaines pratiques (élevage dans l'ouest, céréales dans le Nord), l'adoption de pratiques de transition apporte une plus grande diversité au profil de l'agriculture. Et ce sont des pratiques hautement consommatrices de main d'œuvre qui se renforcent, comme le maraîchage.

Le rapprochement des graphiques représentant la répartition des productions agricoles entre les fermes bio qui pratiquent ou non les circuits courts l'illustre clairement.

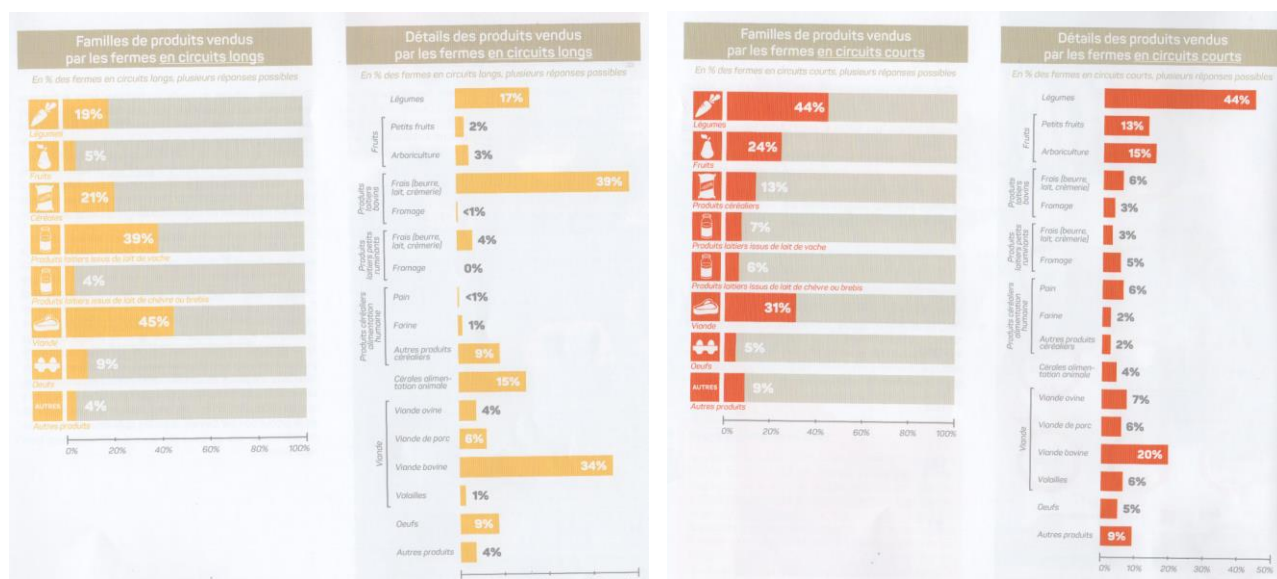


Figure 6. Répartition comparée par OTEX des fermes bio en circuits longs et courts

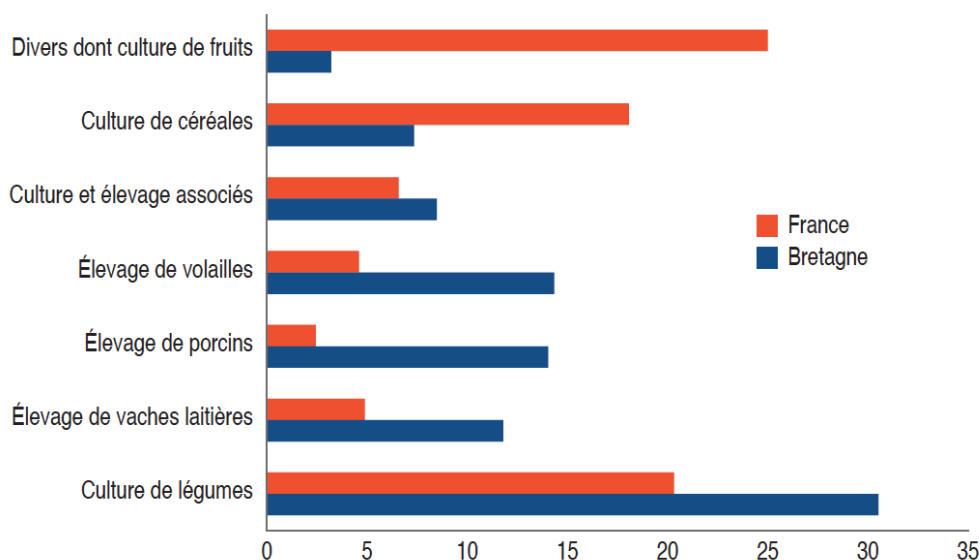
Source : réseau GAB / FRAB de Bretagne, 2017

Ainsi, l'assertion qui conclut à un avantage en emplois des fermes bio à l'échelle macro, en l'expliquant par des effets techniques, doit tenir compte de cet effet structurel : si les fermes bio emploient plus à l'hectare, ce n'est pas seulement parce qu'elles réclament plus de main d'œuvre pour le même produit mais aussi, et nous pouvons penser surtout, parce qu'elles choisissent des types de production réclamant plus d'emploi. Toute stratégie de maximisation de la création d'emploi resterait incomplète sans la prise en compte de ces effets structurels.

Une diversité sectorielle et géographique prononcée

Des modes d'intervention pour l'emploi uniformes sur le plan géographique ne peuvent être efficaces. La figure suivante le montre, comme elle complète le raisonnement précédent sur la composition structurelle.

Répartition par secteur des postes salariés en agriculture* (en %)



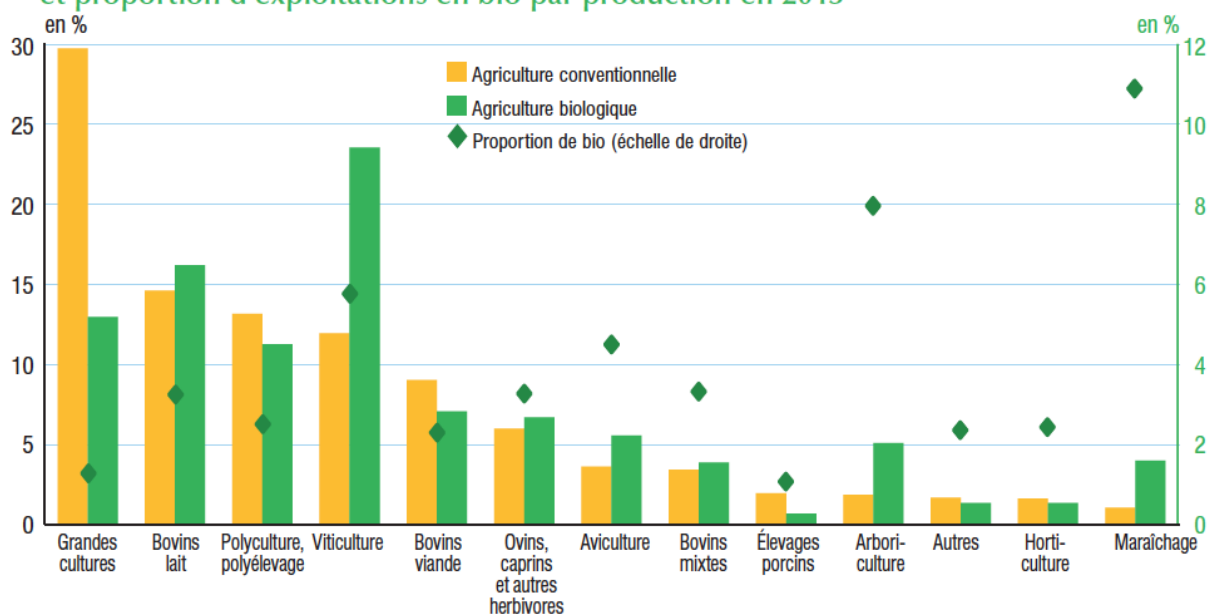
* secteur agricole hors viticulture et activités de soutien à l'élevage et aux cultures.
 Lecture : 14 % des salariés agricoles bretons travaillent dans les exploitations porcines.
 Source : Insee – DADS 2014.

Figure 7. Répartition par secteur des postes salariés en agriculture* (en %)

Source Insee 2018

De même, l'avancement vers la transition, évaluée à l'aune de la proportion d'exploitations en bio, est très divers selon les productions.

1. Répartition des exploitations selon les principales productions et proportion d'exploitations en bio par production en 2013



Champ : France métropolitaine, exploitations au régime fiscal des bénéficiaires réels agricoles (BRA).
 Lecture : 24 % des exploitations biologiques et 12 % des exploitations conventionnelles sont spécialisées en viticulture. La proportion d'exploitations biologiques au sein des exploitations spécialisées en viticulture est de 6 %.
 Source : SSP, ESEA 2013 - Agrifin 13-14.

Figure 8. Répartition des exploitations selon les principales productions et proportion d'exploitations en bio par production en 2013, Source Dedieu et al. 2017

Des logiques pas seulement économiques

Toutes nos sources convergent vers la nécessité d'une prise en compte d'une logique d'entreprise qui dépasse la maximisation des profits. Ainsi, Mundler (2017) nous dit "La maximisation des profits n'apparaît donc pas nécessairement comme la finalité principale pour les producteurs en circuits courts."

Les entretiens réalisés montrent que le bénéfice ou le revenu est seulement un des facteurs pris en compte au sein d'un système complexe de décision. L'exploitation de la base de données "de l'idée au projet" le confirme sur un échantillon de plusieurs centaines de personnes (voir Annexe Composante 5).

Traiter correctement la question suppose de reconsidérer des notions standard d'économie / comptabilité : "les agriculteurs identifient difficilement leurs coûts de production et déterminent intuitivement le prix de vente en observant la concurrence locale ou les prix affichés sur Internet" (Mundler, 2017), "on note toutefois une faible productivité au niveau de la production, généralement compensée par une meilleure productivité dans les autres segments d'activité de sorte que la viabilité financière de la majorité de ces systèmes repose, au final, sur les performances en transformation ou en distribution" (Mundler, 2017). Une approche prix de production => prix de vente => prix après transformation => prix de gros => prix après transport => prix de détail ne correspond ni à l'univers mental, ni à la stratégie économique de beaucoup d'acteurs engagés dans la transition.

Ce décentrement par rapport aux indicateurs et ratios classiques induit des difficultés de compréhension par les opérateurs financiers, qui sont souvent en difficulté pour les confronter à leurs outils d'analyse et de décision.

Des effets territoriaux

L'annexe 1 illustre par une anecdote la puissance des effets territoriaux. L'implantation dans une commune rurale d'un bar basant son attractivité sur les produits locaux réclame un environnement territorial favorable : des produits disponibles, des consommateurs sensibilisés, des collectivités attentives. Depuis le début des années 2000, nous observons, sans que nous disposions de mesure, un développement "en peau de léopard" des pratiques de transition. Alors que le grand nombre de fermes laisserait attendre une répartition assez homogène, les "fermes en transition" ont tendance à se concentrer dans certains secteurs géographiques, souvent défrichés et sensibilisés par quelques pionniers.

Ces pionniers permettent la réassurance de porteurs de projets, en particulier des personnes non-issues du milieu agricole ou "étrangères au territoire", par la qualité de leur accueil, leurs conseils, leur accompagnement, l'insertion dans des réseaux. Mais ils peuvent être aussi déterminants pour des dimensions concrètes, comme l'accès à des outils adaptés. Ainsi, le prêt ou le partage d'instruments importants en agriculture biologique (désherbeur thermique, herse étrille,...), voire leur disponibilité au sein d'une CUMA, est grandement déterminé par la présence préalable d'agriculteurs bio.

Ces effets territoriaux sont désormais consacrés par la procédure de Projet Alimentaire Territorial au sein du ministère en charge de l'agriculture. Elle postule que l'organisation territoriale des acteurs, leurs interactions, leurs projets concrets, exprimés au sein d'une stratégie partagée, sont une condition pour maximiser les externalités positives d'une évolution du système alimentaire.

2.4. Informations collectées à l'échelle des unités économiques

40 entretiens approfondis ont été menés auprès de structures ayant développé de l'emploi relevant de la transition alimentaire. La représentativité étant impossible, nous avons tenu à explorer une large gamme d'activités selon les 5 secteurs que nous avons identifiés : production, transformation, commercialisation, services, économie circulaire. Ces entretiens ont été réalisés par des personnes différentes et à partir de bases d'identification différentes. Les résultats n'ont été croisés qu'à posteriori, pour éviter les effets d'induction à partir des premières conclusions. Nous avons privilégié l'exploration d'unités économiques rassemblant environ une dizaine d'emplois.

Les entretiens étaient "orientés emploi" pour caractériser les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi.

La frise temporelle ci-dessous illustre la complexité de la fonction emploi dans une ferme qui aujourd'hui produit, transforme et vend du porc, et a "gagné" 6 emplois dans son évolution.

Nos analyses issues des entretiens convergent sur plusieurs points.

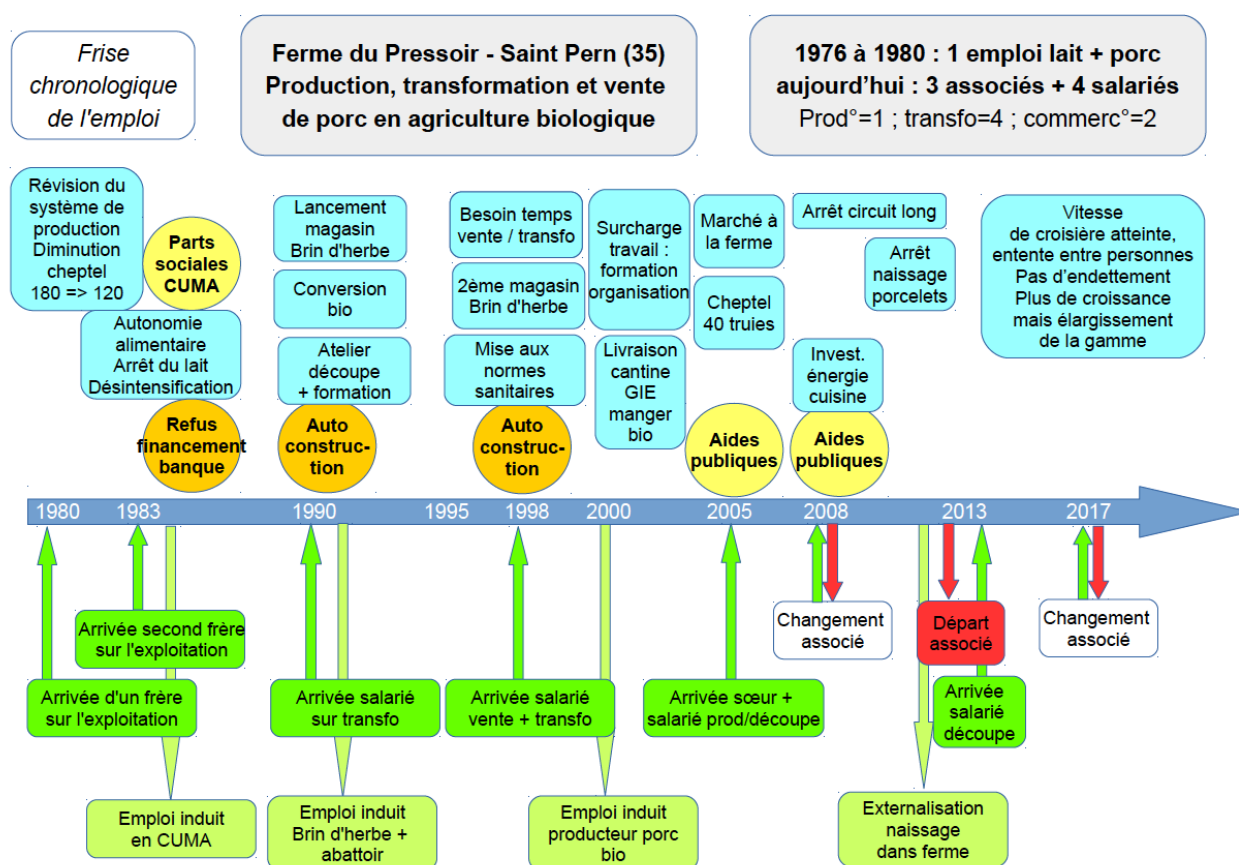


Figure 9. Frise chronologique de l'emploi, Ferme du Pressoir

Des modèles de développement :

Les structures (indépendamment de leur statut juridique) auditionnées reposent sur des modèles certes divers mais finalement suivant des itinéraires comparables. Nous avons distingué :

Le développement progressif à partir d'une activité de production :

Il s'agit typiquement d'une ferme conventionnelle commercialisant selon un schéma de filière, qui progressivement évolue en adoptant des formes de transition, associant souvent le système de production et le système commercial. Ceci ne veut pas dire que c'est l'exploitant en place qui la fait évoluer. Au contraire, les décisions les plus lourdes sont prises lors d'une période de rupture, qui apporte un nouveau regard sur l'exploitation : succession/transmission, intégration d'un associé.

On peut pointer 2 variantes.

- La première, schématisée par bio => (transformation) => commercialisation, part d'une conversion à l'agriculture biologique (ou d'autres formes d'agriculture durable comme les systèmes herbagers) qui est suivie d'une reconfiguration du système commercial. Les attentes sociales sur la bio permettent de mettre en place un système commercial rémunérateur et riche en relations sociales. Dans cette variante, l'installation d'un nouvel atelier sur l'exploitation permet un changement "en douceur".
- Une seconde variante est celle d'une modification du système de commercialisation à partir d'une pratique de filière, par l'adoption de circuits locaux et/ou courts. La meilleure connaissance du marché permet de mesurer les attentes des consommateurs en matière de qualité de l'acte de production, ce qui amène à faire évoluer les pratiques de production, dans une transition vers des formes durables d'agriculture.

Le montage d'une entreprise de type start-up à partir d'une idée partagée :

Il s'agit typiquement d'une "bande de copains" attirée par la création d'entreprises et l'envie de faire bouger le système alimentaire existant. L'itinéraire économique est très différent du cas précédent, puisqu'il est conforme aux pratiques classiques de start-ups avec levée de fond initiale et développement accéléré, pour des raisons financières mais aussi pour occuper le créneau avant que d'autres ne s'y mettent. Ces entreprises sont dans la majorité des cas orientées vers les services ou la distribution. L'embauche dans ces cas précis peut être accélérée avec le recrutement à un rythme rapide. Les structures qui suivent ce modèle peuvent ensuite opter pour des trajectoires différentes:

- Maintenir le rythme de croissance rapide, avec un rythme d'embauche adapté
- Stabiliser rapidement la structure autour d'un palier de fonctionnement jugé « idéal » souvent autour d'une dizaine de personnes

Dans tous les cas, il convient d'insister sur l'importance de l'irruption de nouveaux acteurs, porteurs d'une vision différente du "métier", quand il existe, ou d'une question socio-économique. Ainsi, dans le secteur de la production, c'est l'installation de nouveaux paysans, fréquemment non-issus du milieu agricole, qui "tire" la transition plus que la reconversion de fermes existantes par les exploitants en place.

Nous n'avons pas trouvé de modèle économique typique. Les unités économiques adoptent des statuts très différents, sous forme d'entreprise, d'association, de coopérative, avec cependant une prédilection pour les statuts inscrits dans l'Economie Sociale et Solidaire. Leurs ressources financières relèvent de modèles différents, soit pur marché, soit importance des aides (notamment pour certains contrats dont l'insertion), soit mélange des 2.

Les motivations :

Nous avons retrouvé les mots-clés classiques de porteurs de projets de personnes non issues du milieu agricole qui visent l'installation :

- Accomplissement / sens du travail / créativité
- Autonomie dans l'organisation et la décision
- Equilibre entre l'accomplissement personnel et la participation à un mouvement collectif
- Contribution militante, politique, éthique
- Organisation de l'économie en partant du local

En complément des entretiens, la base des porteurs de projets des CIVAM de Bretagne (voir Annexe Composante 5) révèle la puissance de la motivation de personnes déjà en activité professionnelle à la recherche d'un métier jugé plus épanouissant. On pourrait considérer dans ce cas que le passage d'un statut de salarié à celui de développeur de projet ne génère pas de création d'emploi nette. Nous considérons que les emplois anciennement occupés trouvent un remplaçant, mais aussi que les activités nouvelles se renforcent progressivement et de ce fait créent des emplois nouveaux.

Les pratiques entrepreneuriales et managériales

Nous avons fréquemment retrouvé certaines pratiques, de façon relativement indépendante du modèle économique ou du statut. Nous insistons sur le mot "pratique" car il ne s'agit pas simplement de pétitions de principe. Cette constatation n'est pas triviale, car nous n'attendions pas tant de points de convergence entre la pratique par exemple d'une association sans but lucratif et d'une startup en développement rapide.

Les pratiques entrepreneuriales :

- Les stratégies d'investissement sont soit très prudentes (au nom de l'autonomie, de la qualité) soit audacieuses (pour occuper très vite une position dominante) ;
- La taille en emploi des entreprises est soit autolimitée (développement progressif, pas plus d'une douzaine d'emplois pour conserver le caractère "humain") soit en croissance immédiate (start-up) ;
- La priorité est fréquemment, mais pas systématiquement, donnée à l'emploi par rapport à l'investissement quand les ressources le permettent ;
- La gouvernance recherchée se veut souvent horizontale et de proximité, avec réduction de la hiérarchie ;
- La référence au label ESS / ESUS, dans la forme ou dans l'esprit, est quasi-systématique
- Dans la répartition des tâches, au sein d'emplois du temps souvent chargés, la fonction communication, en particulier numérique, est la plus fréquemment sacrifiée aux fonctions indispensables ;
- Lorsque les structures font le choix d'une stabilisation du modèle plutôt que de sa croissance, le développement se fait alors parfois principalement par essaimage externe ("j'appuie la création d'une initiative comparable à la mienne, en dehors de ma zone de concurrence") ou interne (installation de filiales locales ou régionales, multiplication des "ruches"). L'essaimage « externe » se réalise souvent de manière informelle (échanges de conseils, visites) mais parfois de façon

formalisée et officialisée dans la stratégie de la structure. Un cas édifiant l'illustre parfaitement : celui d'une structure qui a inscrit la volonté d'essaimage dans ses statuts et qui a accompagné la duplication de son modèle 2 ans seulement après la création du projet, conformément à sa volonté de ne pas grossir. Si tous ne l'ont pas mis en pratique, l'enjeu de l'essaimage fait écho à leurs préoccupations et à leurs envies.

Les pratiques de gestion des ressources humaines

- Le facteur humain est essentiel dans l'emploi qui se traduit par la recherche du bien-être dans l'emploi plus que par la rémunération (qui est parfois autolimitée) ;
- Il existe une forte homogamie sur les valeurs ex-ante dans les recrutements, sauf quand il y a nécessité d'embaucher un spécialiste dans un domaine. Cette phrase emblématique en témoigne : « *Il est plus facile de former sur des compétences que sur le partage de valeurs.* » ;
- L'importance du facteur "coup de cœur" peut entraîner des déconvenues sur l'emploi, qu'il s'agisse de recrutement ou de l'application de contraintes juridiques, d'autant qu'il y a fréquemment un manque de formalisation des RH ;
- L'effort de formation pour tous peut être considérable. Nous avons souligné l'importance quantitative des personnes non-issues du milieu agricole (voir Annexe Composante 5). Ces porteurs de projets n'hésitent pas à entreprendre un "parcours initiatique" fait de formations officielles, de stages, de compagnonnage dans les exploitations pour maîtriser la qualification technique. Ils peuvent ainsi compléter des compétences acquises dans leur parcours antérieur, en matière de gestion, de commerce. De tels parcours complexes sont formalisés dans les espaces test agricoles (voir <https://reneta.fr/>) qui proposent une formation complète associant acquis théoriques et pratiques, sous un statut relevant de la formation professionnelle. Pour les salariés, la formation s'inscrit formellement dans la politique salariale, et elle est multiforme : in situ par compagnonnage/imprégnation, auprès de spécialistes du même réseau (agriculteurs bio, CIVAM, Accueil Paysan) et à l'extérieur. D'autres cependant ont recours à des formations de façon beaucoup plus ponctuelle voire uniquement quand c'est de l'ordre de l'obligation (par manque de temps et déception de la qualité de la formation) ;
- L'effort de formation est parfois rendu nécessaire par la polyvalence qui est recherchée au moment de l'embauche. La diversité des fonctions, la définition de celles-ci dans des marchés en construction, la faiblesse des effectifs conduisent à embaucher des personnes à forte capacité d'adaptation qui se qualifient ensuite selon les besoins par formation très spécifique. Cependant, certains spécialistes, sur des fonctions très précises, sont aussi recherchés, comme les bouchers ou les comptables ;
- Il existe souvent une large ouverture (stages, volontariats, insertion) à la fois pour associer des idées et des compétences nouvelles et à la fois dans un objectif pédagogique, tout en conservant une responsabilité sociale affirmée. Le recours au stage est cependant l'objet de deux pratiques distinctes :
 - Le stage joue parfois le rôle de sas pour tester la compatibilité entre personnes
 - Certaines structures ne travaillent pas avec des stagiaires car soit elles se veulent employeuses et rémunératrices pour les personnes qui y travaillent soit elles ne se jugent pas adaptées pour des raisons de taille ou d'organisation ;

- Les temps de renforcement des valeurs partagées (réunions, fêtes,...) sont parfois partie prenante de la stratégie emploi ;
- Les relations avec les clients et les fournisseurs sont considérées comme gratifiantes, et relèvent souvent du domaine privilégié des fondateurs. Ce constat nous semble évident, mais par exemple au Québec, ces relations sont au contraire déléguées à des employés, les "patrons" se réservant les tâches de production, considérées de facto comme plus nobles.

Les caractéristiques de l'emploi

Comme pour les pratiques entrepreneuriales et managériales, nous constatons des convergences sur les caractéristiques des emplois, au-delà des différences de statuts, de fonctions et de modèles économiques.

- Les créateurs / associés / chefs d'entreprise acceptent des conditions précaires au début, allant jusqu'à ne pas se payer pendant un certain temps ;
- Les grilles de rémunération sont en général assez basses, en comparaison de fonctions similaires dans des entreprises "classiques" ou compte tenu du niveau de diplôme, une certaine forme de surqualification étant courante ;
- Les écarts de salaires sont en général limités, ce qui revient, compte tenu de ce qui vient d'être dit, à avoir des salaires corrects pour les plus bas et moins élevés que la moyenne pour les plus hauts ;
- On note un fort dualisme de l'emploi. La plupart des responsables tient particulièrement à proposer des emplois stables, en CDI. Mais à côté de ce cœur d'emplois, il en existe d'autres au contraire très précaires : saisonniers, insertion. Une attention particulière devrait être portée à cette "armée de réserve" pour le développement de l'emploi ;
- L'âge moyen des créateurs est assez bas, si on le compare par exemple dans le domaine agricole à l'âge moyen des nouveaux installés.

Les pratiques territoriales

Le mot "territoire", pour lequel nous avons veillé à ne pas être inductifs, est fréquemment cité spontanément. Il s'associe à une responsabilité ressentie vis à vis d'un lieu qui a été choisi, et de ses habitants.

- Le territoire est valorisé comme objet à dynamiser ("besoin d'initiatives dans les zones rurales") mais aussi comme échelon adapté pour l'organisation et la gestion d'une activité économique, et comme ressource à utiliser pour le succès d'un projet ;
- Le partage avec d'autres acteurs du territoire, économiques mais aussi citoyens, est un plaisir et un atout ;
- L'approche territoriale est souvent considérée comme consubstantielle de la transition, comme l'échelle appropriée pour "faire bouger les choses de façon visible" ;
- Le sentiment dominant est que cette conscience territoriale n'est pas toujours comprise par les autorités locales, ressenties comme frileuses et peu conscientes des enjeux.

L'engagement territorial n'est pas seulement l'attribut de porteurs de projets considérés comme engagés ou alternatifs. L'annexe 1 de ce rapport montre comment un acteur de l'économie classique joue sur les liens avec le territoire pour développer son activité.

Le repérage que nous avons effectué préalablement aux enquêtes nous a aussi révélé un ensemble de projets voisins dans l'intention et dans l'expression. Ils consistent à revitaliser un territoire par un pôle économique multifonctionnel, associant des pratiques liées à la transition. Une activité agricole ou alimentaire est toujours au cœur du projet : maraîchage et point de vente pour les Volontoux (Beaumont-lès-Valence - 26), magasin alimentaire pour le Champ Commun (Augan - 56), maraîchage et magasin pour le Petit Chapelais (Chavagne - 35), céréales et construction d'outils à Trevero (Sérent - 56). La palette des activités peut être très large, puisqu'elle va de la brasserie à la formation, en passant par le conseil, les services logistiques. Leur attractivité peut dépasser le champ alimentaire : par exemple une couturière s'est installée à la ferme du Petit Chapelais. Les effectifs en emploi de ces pôles ruraux atteignent ou dépassent la dizaine dans des temps assez brefs.

Ces projets peuvent encore être considérés comme des signaux faibles. Cependant, nous constatons que leur pérennité manifeste la crédibilité de projets complexes, souvent inscrits dans des démarches d'installation collective. Ils nous semblent donc porteurs d'avenir en matière de transition visant à dynamiser les territoires ruraux, et méritent à ce titre un suivi plus fin.

Des projets typiques

Les projets inscrits dans une perspective de transition se caractérisent par une forte créativité, donc des profils très différents. Nous avons cependant tenu à recenser quelques profils typiques :

- Les fermes qui associent quasi-simultanément conversion en bio/agroécologie et vente en circuits courts, avec souvent transformation (la ferme du pressoir, le p'tit gallo, les rubis du verger). Dans ces fermes, qui peuvent atteindre des effectifs d'une dizaine de personnes au bout de quelques années, c'est l'échelon de la transformation qui génère la plus grande masse d'emploi, typiquement 6 sur une dizaine. La fonction production repose sur environ 2 emplois, et les fonctions de secrétariat, comptabilité, développement commercial également.
- Les entreprises qui assurent un rôle d'intermédiation physique comme légumeries, autres transformations, plateformes de groupage/dégroupage (légumerie Jules Rieffel, Via Terroirs). Dans ce type d'entreprises, celles qui traitent les produits physiquement (plateformes logistiques, légumeries) incluent fréquemment des emplois d'insertion. Les autres, qui reposent sur une expertise affirmée, mobilisent de façon intensive des outils numériques.
- Les services en éducation/formation (les Jardins Rocambole, Aux Goûts du Jour). Ces services sont parfois adossés à une activité de production, qui les crédibilise et leur offre un espace de mise en pratiques. Quelques rares études menées dans des fermes en permaculture (par exemple à la ferme du Bec Hellouin) montrent que les services en éducation / formation occupent une place déterminante dans l'équilibre économique des projets.
- Les services en économie circulaire et lutte contre le gaspillage (Phenix). Nous n'avons pas pu creuser cette piste, mais l'emploi y est très dynamique. Par exemple, Phenix, entreprise de conseil et d'accompagnement pour la réduction du gaspillage, compte désormais une centaine de salariés.

L'emploi public est très présent dans les activités de compostage et les activités relevant de l'économie circulaire qui concernent le champ alimentaire.

- Les entreprises d'insertion sur base d'activité agricole ou alimentaire (jardins de Cocagne, panier de la mer, ESAT, ACI). L'emploi ici développé l'est majoritairement sous forme de contrats d'insertion.
- Les initiatives coopératives de distribution, comme les points de vente collectifs, les magasins à la ferme (Brin d'herbe). L'emploi direct est en général très minoritaire par rapport à l'emploi généré dans les exploitations ou chez les artisans fournisseurs.
- Les services d'accompagnement spécialisés auprès de porteurs de projets, associatifs ou tournés vers l'entreprise (ex Vert le jardin, GRAP). L'équilibre financier de l'emploi dépend dans ce cas fréquemment de financements publics quand l'accompagnement relève du monde associatif.
- Les pôles ruraux multifonctionnels (ferme des Volonteurs, Le Champ Commun). Nous avons développé ci-dessus l'intérêt de tels pôles pour le développement local.

Les besoins liés à la fonction financière

Les particularités développées ci-dessus ont des conséquences en matière de financement. Dans la plupart des cas, elles nous ont été signalées sous formes d'obstacles.

La période critique pour la plupart des interviewés est celle de la phase de développement quand on passe de l'idée au projet : comment vivre pendant la phase d'idéalisation et de lancement. Malgré une stratégie prudente en matière d'investissement, le fond de roulement des 2-3 premières années est critique et sa faiblesse conduit des porteurs de projets à vivre dans une grande précarité financière. Nombre de projets connaissent une autre phase critique lors de « l'installation dans les murs » qui est souvent le premier gros investissement.

Les besoins financiers caractéristiques des projets les plus innovants et atypiques sont fréquemment mal pris en compte. Le fonds de roulement nécessaire au démarrage est souvent vu avec suspicion. Le système bancaire reste globalement méfiant vis à vis de projets complexes (pas de référence comparable), innovants (donc considérés comme risqués), atypiques (crainte d'apparaître comme une "banque pour les alternatifs") et pour des montants peu élevés. Les coûts de transaction (analyse des dossiers et des risques) sont tels que souvent la solution la plus simple est de ne pas suivre un dossier même si, de l'aveu d'un responsable d'agence, "je n'ai jamais vu de projet comme ça se planter".

On constate une **place importante des subventions publiques** dans les financements de lancement d'activités : fonds européens, aides agricoles, subventions des conseils régionaux, départementaux, ou municipaux. En revanche dans les stratégies de financement futur, plusieurs structures signalent se tourner « *vers là où il y a de l'argent* » à savoir non plus vers le public mais vers les structures de financement privé type fondations ou encore entreprises via leur politique de RSE. Ce basculement est très représentatif de ce qui se passe dans le milieu associatif et ESS d'une manière générale.

La **place importante des relais locaux** se remarque dans le financement et l'accompagnement des initiatives. De manière assez classique dans le cadre de DLA (Dispositif Local d'Accompagnement),

d'aides à l'installation agricole ou de subventions pour financer des travaux ou du matériel, mais il existe aussi des cas où le rôle des relais locaux est central : cas d'une initiative dont les locaux sont mis à disposition par la mairie qui a en plus financé les travaux (subvention de l'Etat) ; cas d'une autre initiative dont le terrain a d'abord été acheté par la communauté de communes car ils ne parvenaient pas à trouver des financements, qui devait leur être revendu un an plus tard, année qui s'est finalement transformée en six ans.

La difficulté à accéder au soutien public ou bancaire reste réelle. Elle s'exprime soit en termes de manque de reconnaissance de la personne ou du projet (souvent complexe et innovant localement), soit en termes de surdemandes administratives, soit en termes de manque de souplesse sur l'évolution de projets créatifs.

La frilosité du soutien financier conduit les porteurs de projets à combiner plusieurs "petits" soutiens, même pour des besoins modérés, ce qui est très consommateur en temps et énergie, et génère des problèmes de mise en phase des délais et des temps entre les divers financeurs.

Les efforts de formation interne (à partir du recrutement de personnes polyvalentes) et externes (essaimage, appuis, entretiens) ne sont pas valorisés financièrement. Ainsi, le fondateur d'une unité de produits laitiers bio (13 emplois) dit passer presque un jour par semaine à essaimer. Non seulement ces efforts de formation et d'accueil sont mal pris en compte à l'heure actuelle, mais leur financement risquerait de se réduire encore dans le cadre de la future réforme de la formation professionnelle où les pratiques de formation entre pairs et d'accompagnement à la formalisation de projets pourraient être écartées.

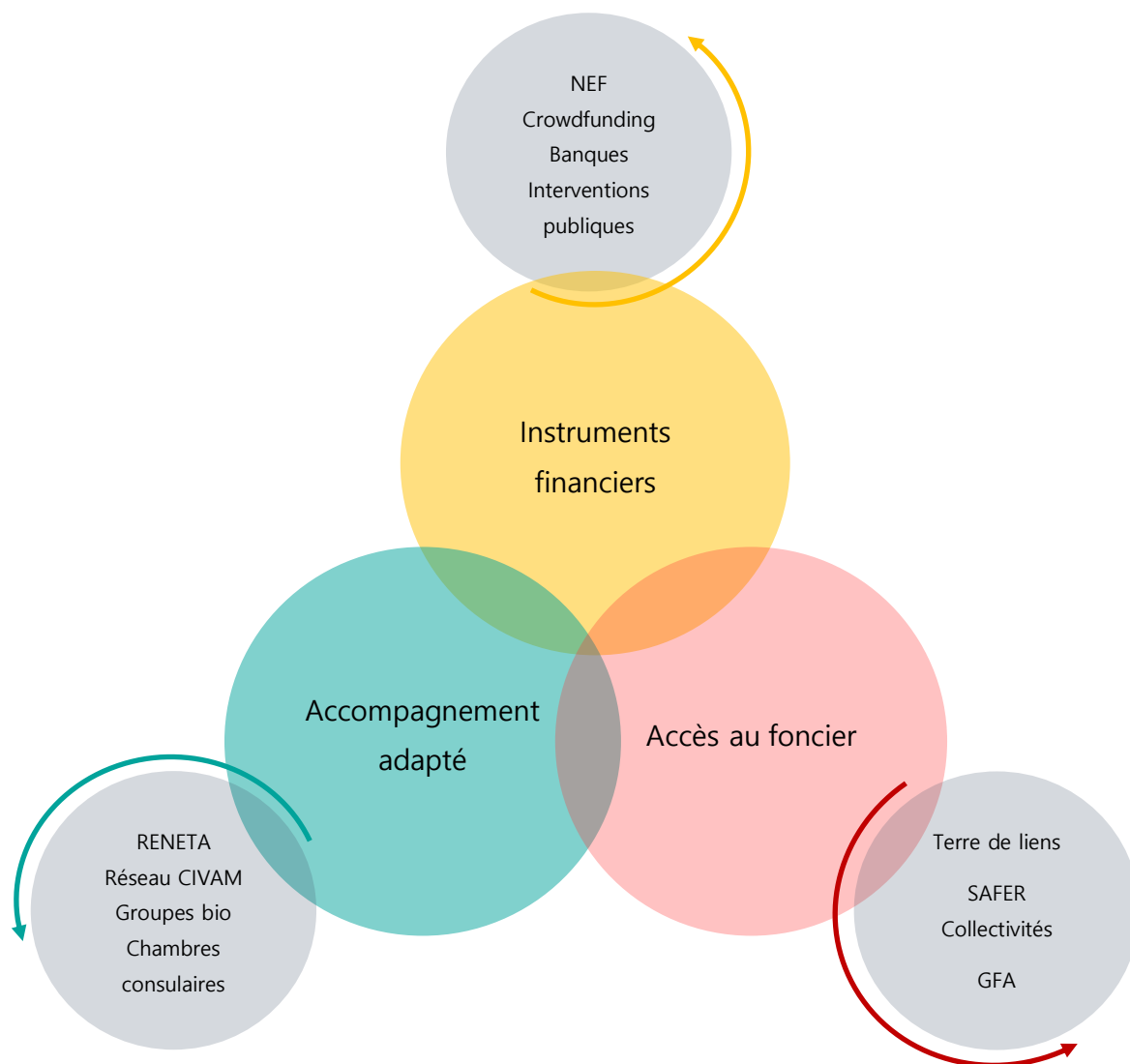
La sécurisation juridique des emplois dans le cadre d'une politique de ressources humaines reste problématique, ce qui induit des risques importants.

2. 5 Résumé des observations

Les éléments qualitatifs tirés des enquêtes et les données quantitatives collectées convergent vers les conclusions suivantes :

- 1 Les organisations (exploitations, entreprises, associations) engagées dans la transition agricole et alimentaire génèrent une quantité d'emplois plus importante que celles qui ont des pratiques conventionnelles ;
- 2 Ce surcroît d'emploi est le fruit du cumul de plusieurs types d'effets, liés à la technologie, à l'innovation mais aussi à la diversification des activités économiques. Cette diversification de l'économie alimentaire fait écho au mouvement de fond sur le rapprochement à l'échelle territoriale des ressources alimentaires et de la consommation, illustré par les Projets Alimentaires Territoriaux ;
- 3 La transition repose sur des forces motrices très différenciées selon les territoires. Par exemple dans le domaine agricole, le moteur peut être plutôt les pratiques productives (agriculture biologique) ou plutôt les pratiques commerciales (circuits courts). Des approches territoriales sont donc nécessaires ;
- 4 La création d'emploi dans le secteur de la transition repose sur des effets systémiques avérés. Les enquêtes révèlent que l'essentiel de la création d'emploi à attendre se trouve à l'aval de la production, dans la transformation et la commercialisation. Cependant, le secteur de la production reste essentiel dans la mesure où, dans l'état actuel de la transition, il contraint fortement l'aval, et constitue une sorte de goulot d'étranglement. L'exemple de l'agriculture biologique l'illustre, où le manque de disponibilité de produits bruts contraint fortement le secteur de la transformation et de la consommation ;
- 5 Les porteurs de projets économiques générateurs d'emplois présentent en général un profil « pas classique », par leurs objectifs éthiques et politiques mais aussi par leurs façons d'entreprendre et leur gestion de l'entreprise. La prégnance des considérations éthiques, l'attention à l'humain, la volonté de garder une taille maîtrisable, la préférence pour l'essaimage, la prudence dans la stratégie d'investissement sont des caractéristiques fréquemment rencontrées quel que soit le maillon de la chaîne alimentaire ;
- 6 Ce profil spécifique génère des formes entrepreneuriales typées. Nous avons mis en évidence 2 types de stratégies : une stratégie de croissance prudente, avec un fort taux d'autofinancement, et visant à ne pas dépasser une taille représentant une dizaine d'emplois, avec une composante agricole ; une stratégie de type start-up, visant une position dominante à courte échéance et donc passant par une croissance accélérée de l'emploi ;
- 7 La formation est un facteur critique pour les projets, qu'il s'agisse de mûrissement du projet et des capacités entrepreneuriales, de formation interne à l'entreprise pour l'adaptation au métier et aux fonctions, ou bien de formation entre pairs ou à vocation d'essaimage. Cette singularité est aujourd'hui menacée par les réformes en cours de la formation professionnelle ;
- 8 Les réponses données à ces caractéristiques ne sont pas aujourd'hui satisfaisantes. Elles couvrent 3 domaines centraux, dont l'articulation est attendue à l'échelle des territoires : l'accompagnement entrepreneurial des projets, le financement et l'accès au foncier. Pour le premier, le profil dominant de personnes issues d'une « tradition urbaine » fait qu'elles possèdent des compétences et des insuffisances différentes des profils classiques, en particulier dans l'agriculture. Pour le second, si les

stratégies de type start-up peuvent aujourd'hui trouver des instruments financiers adaptés, celles qui reposent sur la prudence et la progressivité de l'investissement (humain et matériel) ont besoin de nouveaux outils. Pour le troisième, qui concerne spécifiquement le domaine de la production, les caractéristiques sociales pointées font que l'identification et l'accès au foncier sont un facteur limitant essentiel. Pour ces trois axes, il existe des initiatives pertinentes qui mériteraient d'être diffusées ou généralisées. L'axe du financement est sans doute celui qui réclame le plus la mise en place d'instruments nouveaux pour parvenir à un changement d'échelle dans la transition. Ces besoins peuvent être illustrés par le schéma suivant, qui recense quelques acteurs importants pour chaque thème :



L'observation fine du secteur révèle l'émergence de certaines formes qui relèvent des signaux faibles. Par exemple, des entreprises engagées dans l'ESS associent production agricole, transformation, services (livraison, restauration, formation,...) au sein de pôles ruraux qui atteignent une dizaine d'emplois. Les mesures de politiques publiques annoncées de renforcement de l'agriculture biologique (à hauteur de 15 % de la surface), d'approvisionnement de la restauration collective en produits durables et de multiplication des Projets Alimentaires Territoriaux (un nombre de 500 est visé) vont dans le sens d'une création nette d'emplois, mais son optimisation nécessite des solutions aux trois obstacles cités ci-dessus.

TROISIEME PARTIE

SOUTENIR LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ET PROMOUVOIR LA CREATION D'EMPLOIS PROPOSITIONS

Nos propositions vont logiquement concerner l'interface « Transition agricole et alimentaire/Création d'emplois ». Elles découlent des chapitres précédents, concernant, l'un, la caractérisation de la TAA et, l'autre, la corrélation entre TAA et création d'emplois.

Nos propositions concernent quatre axes d'actions :

- Instituer la TAA,
- Faciliter l'organisation du monde de la TAA,
- Observer la TAA et ses besoins de financements pour développer la création d'emplois,
- Accompagner les acteurs de TAA dans leurs actions de promotion de l'emploi.

3.1 Instituer le domaine de la TAA, en faire une priorité nationale

Nous avons vu dans la première partie de ce rapport que la transition agricole et alimentaire (TAA) est aujourd'hui un vocable très utilisé mais que celui-ci ne bénéficie pas d'une définition précise et stable. Nous avons pu avec l'Université de Caen (voir Annexe Composante 1) approcher sa composante agricole grâce au repérage de deux de ses formes ou types emblématiques qu'on lui reconnaît et qui, eux, apparaissent dans le recensement de l'agriculture de 2010 – la production en agriculture biologique et la commercialisation en circuits courts. Mais nous savons, notamment grâce à l'observation d'initiatives locales d'alimentation responsable et durable, que la TAA va très au-delà de ces deux formes qui sont symboliques, d'une part, d'une « révolution agro-écologique » de la production agricole, de l'autre, d'un « processus de reterritorialisation » des circuits commerciaux. La transition, ce pourrait être d'abord l'expression d'une volonté de corriger un à un les dommages du système alimentaire mondialisé et agro-industrialisé. Ce que font déjà dans toutes les régions du monde de nombreux acteurs engagés dans le chemin de la TAA que RESOLIS s'est engagée à repérer et à caractériser. Cette approche par les initiatives des « pionniers » de la TAA est un premier pas important dans la compréhension de la dynamique de TAA.

Dans notre deuxième chapitre, nous avons pu montrer la corrélation quasi-systématiquement positive entre la TAA et la création d'emplois. Les IARD sont à la fois le moteur de la TAA et celui de la création d'emplois... Le développement des IARD prend deux formes différentes : un changement d'échelle ou un essaimage. Nous avons constaté dans l'analyse des échantillons d'IARD étudiés – les échantillons RESOLIS, La NEF, FNAB, FRCIVAM - que la grande majorité des IARD ne souhaitait pas changer d'échelle, une fois avoir atteint un régime de croisière, mais aussi que la plus grande part de cette majorité était disposée à favoriser un processus d'essaimage, c'est-à-dire à aider d'autres acteurs prêts à répliquer leurs initiatives. Ces processus d'essaimage sont fortement créateurs d'emplois mais ils

nécessitent des outils d'accompagnement et de financement spécifiques, plus difficiles à mettre sur pied. Or pour outiller une politique d'appui à la TAA et se donner les moyens de concrétiser le potentiel de gisement d'emplois de la TAA, nous avons besoin de définir et d'instituer le domaine de la transition agricole et alimentaire. C'est ce que RESOLIS a cherché à faire en élaborant progressivement ses outils méthodologiques de caractérisation. Nous pensons désormais pouvoir aller plus loin en proposant une labellisation des IARD.

Nous avons engagé une discussion avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour essayer d'aller vers une esquisse de cahier des charges qui pourrait permettre une telle labellisation. La méthode de caractérisation des IARD proposée par RESOLIS a servi de base à ces échanges, mais nous avons proposé d'ajouter aux critères propres des IARD un critère d'appartenance à une chaîne agro-alimentaire construite à partir d'une agriculture « durable » engagée dans un processus de transition agro-écologique. Autrement dit les IARD, quel que soit le maillon de la chaîne auquel elles appartiennent, devront traiter des produits agricoles porteurs des « valeurs » de l'agro-écologie.

Une telle proposition de marquage, voire de labellisation « Transition agricole et alimentaire » des initiatives, ou des personnes morales engagées dans la production, la transformation, la distribution ou la consommation d'aliments, pourra être utilisée à titre privé, mais elle pourrait aussi servir, le moment venu, à la mise en place d'une labellisation publique, proposée par exemple dans le cadre d'une éventuelle future loi sur la transition agricole et alimentaire.

La proposition retenue se limite à trois critères obligatoires et à une série de mentions permettant de qualifier l'initiative candidate à un marquage TAA. Cela donne la grille suivante :

- Trois critères à prendre en compte : durabilité économique, ancrage territorial, participation à une chaîne alimentaire construite à partir d'une agriculture durable ;
- Des mentions qualifiant l'initiative selon ses performances ou externalités non marchandes environnementales (4 mentions), sociales (3 mentions), culturelles (3 mentions) ou selon les maillons de la chaîne et les types d'initiatives (6 maillons correspondant à 16 types) (cf. tableau dans l'Annexe Proposition 1)

Cette « reconnaissance » du champ de la TAA permettrait à la fois une meilleure visibilité des acteurs et des actions de la TAA mais aussi une meilleure efficacité des outils et des moyens, publics ou privés, dédiés à ce pilier majeur de la transition écologique et solidaire. Notre réflexion sur le « label TAA » s'est inspirée de celle qui a permis la mise en place du label Finansol dans le domaine de la « finance solidaire » et de l'insertion par l'économie des personnes en difficulté. Les produits de collecte de l'épargne privée, et notamment de l'épargne salariale solidaire, représentent aujourd'hui un en-cours de plus de 11 milliards d'euros ! Nous pensons que la transition agricole et alimentaire, à condition que la définition soit clarifiée et objectivée, pourrait avoir un même succès auprès des épargnants. Nous pensons aussi que la somme des problèmes que la transition permettrait de résoudre et de dépasser, problèmes environnementaux, sociaux, culturels, problèmes d'aménagement et de développement des territoires -, justifie des efforts publics renforcés et ciblés. Ces efforts serviront en même temps TAA et création d'emplois, et en l'occurrence d'emplois non délocalisables à forte externalité en termes de développement local.

3.2 Faciliter l'organisation des mondes de la TAA

Comme indiqué précédemment, la transition repose sur deux grandes familles d'acteurs : les acteurs engagés dans les différents maillons des chaînes de production et de consommation des aliments et les autorités publiques responsables de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques et de l'animation des territoires. Ce qui nous intéresse dans ces deux familles ce sont les acteurs qui s'efforcent dans et par leurs actions de promouvoir et de soutenir la TAA. Des réseaux existent de part et d'autre.

Nous proposons donc de :

- **Promouvoir un rapprochement des réseaux d'acteurs de la TAA, agissant dans les chaînes de production, de transformation, de distribution ou de consommation des aliments.** Un tel rapprochement pourra permettre de constituer un nouveau réseau dédié spécifiquement à la TAA, ce qui nécessite, rappelons-le une fois de plus, de bien définir et d'instituer cette transition. Un tel réseau pourrait se choisir un comité et un secrétariat et s'appuyer sur une plateforme d'information dédiée aux principaux outils mobilisables dans les domaines majeurs de la TAA : accès au foncier, accompagnement technique et administratif, appui financier. Un tel réseau pourrait croître progressivement, à partir d'un premier noyau d'une quinzaine de partenaires. Néanmoins, cette dynamique ne se développera que si, au-delà de l'information, les réflexions portent sur l'amélioration et le développement de ces outils.
- **Promouvoir un rapprochement des autorités publiques intéressées et actives dans des processus de TAA.** Il se trouve que Régions de France a récemment publié un « Livre blanc des Régions pour une agriculture durable et une alimentation responsable », qui fait une large place aux questions de TAA, et que France Urbaine, coordination des métropoles et grandes agglomérations françaises, doit s'exprimer sur ce sujet par l'entremise d'une déclaration « Pour une transition en faveur d'une alimentation durable et responsable », confirmant l'engagement des métropoles en faveur de la transition alimentaire dans leurs territoires, mais aussi en matière de coopération et de plaidoyer international. D'autres réseaux de collectivités territoriales pourront être approchés. De son côté la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF) soutient l'ambition de la plupart des parcs de devenir « des territoires de TAA ».

3.3 Observer la TAA et les processus de création d'emplois

RESOLIS grâce à sa méthodologie de repérage et de caractérisation présentée en première partie de ce rapport est bien placée pour proposer un soutien et un renforcement du système d'observation de la TAA.

Pour aller plus loin, dans le cadre d'un projet élaboré avec la FPNRF et soutenu par le Programme National pour l'Alimentation (PNA), RESOLIS propose la mise en place de mini-observatoires, de même structure que son observatoire mais ciblés sur les territoire de chaque parc volontaire grâce à un filtrage des données par codes postaux ou codes INSEE. Cette proposition accompagne les processus de repérage, d'analyse et de caractérisation des IARD et des MESARD et soutient les actions d'appui aux dynamiques territoriales.

Nous pensons, aussi bien en matière d'observation que d'accompagnement technique ou financier, comme nous le verrons dans le prochain paragraphe, que les 53 PNR, représentant 15% du territoire national, peuvent constituer autant de laboratoires permettant de développer *in situ* des recherches, des expérimentations, des formations. Dans cette logique, la FPNRF et RESOLIS ont défini une « pédagogie de la transition », construite et testée avec quelques parcs-pilotes dans le cadre d'un vaste programme d'appui en matière d'observation et d'accompagnement permettant aux Parcs de s'affirmer comme des territoires de TAA, pédagogie qui pourrait s'appliquer à l'ensemble des parcs, voire à d'autres territoires. Nous proposons donc de reconnaître les PNR comme des territoires d'innovation, d'expérimentation et de transition, c'est d'ailleurs ce qu'ils se proposent d'être dans les chartes qu'ils se sont données.

C'est l'esprit qui a prévalu lors de la création fin 2018 de la Chaire InterActions (Innover dans les territoires et accompagner les transitions) par AgroParisTech, RESOLIS et la FPNRF. Cette chaire, qui se propose de mettre en place un tel programme, est destinée à s'ouvrir aux partenaires de la TAA, notamment aux réseaux d'acteurs des chaînes de production et de consommation des aliments et aux réseaux de collectivités territoriales. Le programme pourra également s'ouvrir dans un deuxième temps à d'autres territoires, qui le souhaiteraient, à d'autres écoles d'agronomie, d'autres équipes scientifiques ou universitaires.

Par ailleurs, nous avons démontré grâce aux outils produits en collaboration avec l'Université de Caen qu'il est possible d'apprécier le facteur emploi dans les pratiques de transition au niveau des exploitations agricoles. Les données de base que nous avons utilisées, qui datent du recensement agricole de 2010, sont désormais obsolètes, mais le traitement réalisé permet de disposer d'un « point zéro », qui est géographiquement renseigné. Il importe donc d'assurer la disponibilité de données qui permettront de suivre les évolutions lors du recensement 2020. Nous ne doutons pas que la donnée « exploitation en agriculture biologique ou pas » sera renseignée. Nous préconisons fortement qu'il y ait un suivi dans les séries de données sur le recours aux circuits courts, dans des termes englobant les informations déjà collectées en 2010. Nous suggérons par ailleurs de renforcer les exploitations qui pourront être faites des résultats, notamment sous forme d'analyses multivariées, et d'engager un travail d'identification de sources pour élargir le champ au-delà du secteur agricole. Pour fondamental qu'il soit pour la transition, ce secteur n'est qu'un des maillons de la chaîne, qui plus est un des moins potentiellement créateur d'emplois directs, même si les nombreux emplois à l'aval en découlent.

Les outils RESOLIS appliqués à l'ensemble de la chaîne peuvent permettre d'apporter des éléments d'éclairage complémentaires en identifiant les initiatives engagées dans la création d'emplois, comme nous avons tenté de le faire dans l'exploitation de la base de données de notre observatoire (Annexe – Composante 3). Renouvelée à intervalle régulier, cette analyse nous permettra d'affiner voire de compléter notre approche dans cette observation des processus de création d'emplois.

3.4 Accompagner les acteurs de la TAA et de la création d'emplois

Si l'observation est, pour la pédagogie de la transition, une première étape nécessaire, elle n'est en effet que le début des histoires de transition. L'étape suivante est celle de l'accompagnement des acteurs. Cet accompagnement est multidimensionnel, mais nous avons choisi de nous intéresser à trois fonctions-clés de la transition et de la création d'emplois : l'accès au foncier, l'accompagnement

technique et le soutien financier. Nous avons approfondi chacune de ces questions à travers des interviews d'acteurs et des études de cas.

La barrière de l'accès au foncier

N'entre pas qui veut dans la production agricole. Outre la maîtrise d'un métier exigeant en termes de compétences, l'accès au foncier est une barrière pour les installations hors cadre familial (HCF), celles de personnes non issues du milieu agricole (NIMA), mais aussi pour les enfants d'agriculteurs propriétaires exploitants, qui doivent racheter à leurs frères et sœurs leurs parts d'héritage. Les SAFER ont joué un rôle important dans la régulation des marchés fonciers, ce qui n'a pas empêché une forte réduction de la population agricole ces dernières décennies.

Or, toutes les observations convergent pour situer le moteur de la TAA dans les installations. La bonne nouvelle, pourtant, est que de nouvelles formes de production et de nouveaux types de producteurs et, de plus en plus, de productrices apparaissent dans le système alimentaire, des formes économes en foncier et en capital, intensives en travail, optant pour la qualité de leurs productions, accompagnant le produit agricole et/ou alimentaire jusqu'au consommateur, ajoutant des activités non agricoles à l'exploitation.

Mais les formes de TAA que nous avons identifiées sont en décalage avec les habitudes et les schémas opérationnels des gestionnaires classiques des affaires foncières. D'une part, parce que nous avons vu qu'une bonne part du vivier de la population susceptible de s'installer – les NIMA, souvent urbains - ne dispose ni des réseaux ni des connaissances qui permettent d'accéder simplement au foncier. D'autre part, parce que ces nouvelles formes de production moins consommatrices en espace (par exemple le maraîchage) ne correspondent pas aux exploitations conventionnelles à transmettre. La question du financement est moins prégnante quand on cherche 5 hectares que quand on en cherche 50. Par contre, l'accès à l'information et à la connaissance des procédures, particulièrement complexes, est déterminant.

Le goulot d'étranglement du foncier est désormais bien identifié, et traité de différentes manières :

- L'association Terre de Liens propose un système intégré qui collecte de l'épargne, principalement auprès de particuliers, pour le diriger vers l'installation de producteurs s'engageant dans des systèmes de TAA selon une formule de baux environnementaux. En 2017, 376 producteurs ont pu être installés dans 139 fermes. Son activité est directement en phase avec les conclusions de cette étude puisque par principe le foncier mis à disposition par Terre de Liens a une vocation de transition (baux environnementaux) et cherche à maximiser l'emploi. Ainsi, la surface exploitée pour un emploi généré par Terre de Liens est de 13 ha contre 36 ha en moyenne générale en France.
- Des citoyens de plus en plus nombreux s'engagent pour obtenir et mettre à disposition du foncier. Ainsi, des groupements fonciers agricoles (GFA) ou des sociétés civiles immobilières (SCI) sont créés pour permettre un accès à la terre ou à un logement contigu. D'autres groupes s'organisent plus spontanément. Nous constatons un lien entre l'investissement financier des citoyens et leur engagement dans de nouvelles formes de commercialisation.

- Des associations d'accompagnement proposent des plateformes d'identification d'opportunités foncières, comme par exemple le site <http://www.paysans-creactiv-bzh.org>, qui proposait, à la date du 11 décembre 2018, 37 fermes à reprendre ou à louer.
- Les collectivités, souvent par convention avec la SAFER peuvent jouer un rôle déterminant pour faciliter l'accès au foncier pour ceux qui potentiellement ont le plus de difficultés. Ainsi, le département d'Ille et Vilaine a mis en place un dispositif ciblé sur les personnes non issues du milieu agricole, en partenariat avec la SAFER. Dans les meilleurs des cas, une action conjointe des collectivités, chacune apportant ses compétences, peut permettre des opérations particulièrement riches en emploi. Nous pouvons citer l'exemple de Bruz, où grâce au dispositif départemental précité 14 emplois sont générés sur 24 hectares dans 4 exploitations. La commune, Rennes Métropole et la région se sont associées dans cette opération dont le coût pour les finances publiques est de moins de 2000 euros par emploi. Les créations d'emplois indirectes, dues à l'installation de personnes s'étant formées dans les exploitations citées, n'y sont pas incluses.
- Les Établissements Fonciers Régionaux, plutôt tournés vers les questions d'urbanisme pourraient jouer un rôle.

Le système d'appui à la recherche de foncier, dans lequel nous pourrions également inclure tous les « coups de main » donnés par les organisations d'accompagnement et les personnes en place, est donc largement structuré. Ceci ne veut pas dire que la question est facilement résolue pour tous, mais qu'il semble superflu de multiplier les acteurs.

Dans l'optique de cette étude, nous préconisons :

- De faire connaître et d'appuyer les dispositifs d'intervention des collectivités territoriales, de préférence de façon conjointe, en partenariat avec les SAFER ;
- De mettre à disposition des citoyens, soutenant la TAA par leurs achats, des compétences juridiques pour leur permettre de s'engager en faveur de la mise à disposition de foncier pour des projets de TAA ;
- D'apporter une expertise juridique pour documenter les obstacles spécifiques rencontrés par les projets inscrits dans la TAA : recherche de petites surface, installation collective, relation logement / foncier agricole.

L'accompagnement polyvalent des acteurs de la TAA

Plusieurs réseaux proposent des dispositifs spécifiques d'accompagnement aux porteurs de projets de TAA :

- Historiquement, les réseaux liés aux agricultures alternatives ou, selon la formule officielle, non conventionnelles, ont proposé des accompagnements spécifiques pour les activités de TAA. Le réseau des agriculteurs biologiques se concentre sur l'installation et la conversion en bio, et parfois sur les réseaux de commercialisation, en particulier vers la restauration collective. Le réseau CIVAM a adopté une approche plus large à travers l'accompagnement des projets agri-ruraux, et pas seulement agricoles. Ceux-ci peuvent se matérialiser par des lieux spécialisés de type couveuse, comme le Germe d'Ambricourt dans le Nord. De plus en plus, sont mis en place des systèmes intégrés d'accompagnement. Par exemple, le dispositif « De l'idée au projet », mis en place en Bretagne en 2008 suite à un projet européen, a accueilli plus de 1000 porteurs de projets dans le

seul département d'Ille et Vilaine (Voir Annexe – Composante 5). Il propose toute une gamme d'actions mêlant conseils techniques, informations, échanges entre pairs, parrainage par un « ancien ».

- Les dispositifs institutionnels, notamment consulaires, ont évolué vers une meilleure prise en compte des projets qu'ils qualifiaient encore récemment d'atypiques. Ainsi, le Plan de Professionnalisation Personnalisé permet depuis plusieurs années une prise en compte plus attentive des attentes des porteurs de projets.
- Le Réseau National des Espaces Tests Agricoles (RENETA) permet à des porteurs de projets de tester leurs capacités, leur savoir-faire et leurs insuffisances à partir d'un travail réel (Voir Annexe – Proposition 2). Les espaces tests sont organisés selon des formules diverses, avec le soutien de collectivités, de lycées agricoles, d'exploitants en place. Ils répondent aux besoins de formation par et pour la pratique que ressentent les personnes non issues du milieu agricole. Fin 2018, une quarantaine d'espaces test sont actifs et une trentaine sont en projet. Chacun accueille de 3 à 10 candidats à une installation, généralement pour une période de 1 à 2 ans. Les fonds formation des collectivités peuvent être mobilisés pour permettre cet apprentissage.
- Les Coopératives d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP) poursuivent la même logique, en s'appuyant sur les fonds formation. Elles reposent sur une formule de parrainage apportée par des professionnels et sur la recherche de solutions aux questions de foncier et de financement. Nées en Loire Atlantique, les CIAP, en fonctionnement ou en préfiguration, sont désormais en expansion dans l'Ouest et accueillent plusieurs dizaines de porteurs de projets.
- Le monde de l'Économie Sociale et Solidaire propose aussi des solutions de portage, souvent au sein de coopératives généralistes. En 2016, 27 Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) accompagnent chaque année de 5 à 40 porteurs de projets. Ceux-ci portent plus fréquemment sur les fonctions aval de la chaîne alimentaire : transformation, services, distribution. Les coopératives généralistes s'interrogent sur l'opportunité de créer des filiales spécialisées afin de mieux répondre aux spécificités du secteur agricole, mais déjà 10 se consacrent à l'accompagnement de projets liés à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Deux approches coexistent : un accompagnement de type couveuse, préparant les porteurs de projets à lancer une activité indépendante, et une approche coopérative visant à intégrer les personnes dans une dynamique collective et partagée.

Si l'on somme l'ensemble des organisations, on peut considérer que chaque porteur de projet de TAA est susceptible de trouver « à sa porte » une organisation d'appui. Pourtant dans la pratique, nombre de porteurs de projets restent orphelins d'accompagnement. Or, nous affirmons que cet accompagnement est essentiel pour résoudre les questions qui se posent en matière d'accès au foncier et de réduction du risque financier.

La question centrale qui se pose aujourd'hui est celle du financement de ces différents dispositifs, dont les succès en matière de création d'emploi ne sont pas reconnus à leur juste niveau. Il s'agit en effet d'une nébuleuse éclatée, où chaque organisation va porter la création d'une demi-douzaine ou d'une douzaine d'emplois chaque année. La question de la visibilité et de la reconnaissance est donc essentielle. Elle se pose de façon d'autant plus cruciale que la réforme de la formation professionnelle risque d'entraîner pour ces organismes des pertes de ressources. Elle pourrait en effet exclure deux

phases majeures des méthodes développées : le temps de réflexion nécessaire pour l'émergence d'un projet viable et l'accompagnement et le transfert de connaissance de pair à pair.

Considérant le rôle central d'un accompagnement de qualité pour réduire les risques d'échec, notamment financier, nous préconisons de :

- Donner une meilleure visibilité / lisibilité à tous ces dispositifs décentralisés, notamment dans les actions de communication des collectivités ou dans les informations apportées dans les points info-installation, aujourd'hui très concentrés sur les projets agricoles ;
- Prendre en compte les phases d'émergence de projets et d'accompagnement de pair à pair dans les actions de formation professionnelle destinées aux projets de TAA ;
- Assurer des ressources suffisantes aux organisations d'accompagnement, qui ont besoin de stabilité et de pérennité, pour rester des outils nécessaires aux dispositifs de financement.

L'organisation d'un appui financier spécifique pour les acteurs de la TAA

Il existe de nombreux acteurs financiers intervenant dans le système alimentaire en direction des acteurs du secteur agricole ou des autres secteurs du système alimentaire. Parfois les acteurs financiers agricoles historiques ont peu d'appétences pour les personnes NIMA, qui vont trouver un accueil plus favorable du côté de la finance solidaire ou des organisations de finance participative (*crowdfunding*) (voir encadré p.44). Ces personnes présentent souvent sur le papier peu de garanties et des compétences professionnelles qui n'ont pas pu faire leurs preuves. Nous avons choisi de documenter deux logiques : une logique d'identification et de traitement des « trous dans la raquette » des circuits financiers et une logique de mise en place d'un circuit spécifique de financement dédié aux acteurs et aux projets de TAA. Pour ce faire, nous avons interrogé Finansol, La NEF et différents partenaires qui pourraient participer au montage d'un circuit dédié de financement.

1. Identifier et traiter les « trous dans la raquette » du financement de la transition agricole et alimentaire :

Il apparaît aujourd'hui deux grandes faiblesses dans les circuits financiers. Première carence, les mécanismes de garantie, notamment pour les projets agricoles, puisque ni la BPI ni la CDC ni la Banque des territoires n'assurent cette fonction. Les organisations de *crowdfunding* rencontrées soulèvent ce manque qui les empêche de tirer parti de leur potentiel de collecte de ressources.

Deuxième carence, la difficulté pour les établissements financiers de soutenir des projets modestes, voire très modestes, issus des processus d'essaimage, particulièrement dans une période où les taux d'intérêt sont bas. Ces taux ne peuvent pas rémunérer les services financiers nécessaires à l'attribution des prêts, d'autant que les crédits sollicités sont d'un petit montant et que les porteurs de projets offrent peu de garantie. Or, comme nous l'avons montré, même si les risques d'échec ne sont pas négligeables, le potentiel de création d'emplois dans les processus d'essaimage est important, lors de la création des initiatives, puis lors de leur développement après quelques années.

2. Construire un circuit dédié spécifiquement au financement des projets caractérisés comme des projets de TAA :

Même si les ressources à des taux modestes existent et peuvent être mobilisées dès lors que les projets sont bancables, la création d'un fonds dédié, par exemple sous forme d'une SAS (société par

actions simplifiée), peut être intéressante pour donner de la visibilité aux acteurs et au domaine de la TAA.

La gestion d'un tel fonds doit, bien sûr, être assurée par des financiers professionnels. A l'autre extrémité du circuit de financement, il convient d'organiser la remontée de projets d'investissement issus des acteurs caractérisés ou marqués TAA. Entre le fonds et les possibles emprunteurs, il faut pouvoir disposer de services financiers spécialisés capables de discuter avec les porteurs de projets et d'apprécier à la fois leur bancabilité et la présence des caractères de transition.

Il semble que ces financements devront être supérieurs à un plancher évalué à 15 000 € en dessous duquel on entre dans la sphère du micro-crédit où opèrent d'autres acteurs financiers très largement subventionnés. Compte-tenu de la taille des projets et du niveau des taux d'intérêt, il faut envisager la plupart du temps une rémunération de ces services financiers par ailleurs. Ce schéma simplifié doit évidemment être adapté aux besoins de financement des porteurs de projets (haut ou bas de bilan, garantie) et aux caractéristiques des projets (création de petits projets, soutien de projets développant des activités multiples, investissements collectifs post-agricoles,...).

Pour entrer dans le concret et préfigurer une phase opérationnelle, nous avons évoqué cette possibilité avec des partenaires susceptibles d'être intéressés :

- Pour la constitution du Fonds, nous avons approché : la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a l'habitude de créer ou de participer à des fonds *ad hoc* de ce type : trois fonds de ce type existent pour soutenir des projets de ce domaine de la TAA avec et dans trois régions françaises, d'autres fonds ont été créés par de grandes associations, notamment la Foncière de l'association Terre de Liens, et ont bénéficié d'un apport important de la CDC ; la Fondation Carrefour pour savoir si le groupe Carrefour et ses salariés qui sont engagés dans des actions d'épargne salariale solidaire accepteraient d'en flécher une partie vers un fonds dédié à la TAA, qui est une priorité pour la Fondation Carrefour ; la Fondation Daniel et Nina Carasso, même question... A priori, la proposition intéresse ces bailleurs importants de la TAA.
- Pour assurer un service financier/bancaire et d'intermédiation avec les porteurs de projets, nous avons eu des échanges avec La NEF, qui fait ce même travail sur ses propres ressources depuis une trentaine d'années. La réaction est également positive (Cf. en annexe la proposition de La NEF – Annexe Proposition 3) ;
- Enfin, pour faire remonter des projets d'investissement vers le médiateur financier, nous avons sollicité la FPNRF et quelques parcs-pilotes, réponse également positive.

Figure 10 Encadré : Le financement participatif au service de la transition agricole et alimentaire

Les nombreuses références au financement participatif (FP) faites par les porteurs de projet dans le cadre des entretiens qualitatifs de cette étude nous ont amenés à interroger trois plateformes de crowdfunding sur les enjeux de leur secteur dans le financement participatif. C'est d'autant plus pertinent que le financement participatif semble être à un tournant de son histoire suite à la liquidation judiciaire d'Unilend, acteur pionnier du FP en France.

MiiMOSA	BLUE BEES	ZESTE
		
1500 Projets d'agriculture et d'alimentation 8m€ collectés	265 projets d'agriculture et d'alimentation 4.5m€ collectés	316 projets dont 1/3 d'agriculture et d'alimentation 2.1m€ collectés

Il existe trois familles dans le FP : le don, le prêt et l'investissement. Il est clair que chacune de ces trois familles cherche son modèle de rentabilité. Les taux bancaires très bas et l'absence de garantie génèrent un contexte économique et financier difficile pour les plateformes. Pourtant, selon Jean-Philippe Gönenç de la plateforme Zeste, le financement participatif va bien. Ce sont plutôt (certaines) plateformes qui vont mal. « Le FP ce n'est pas une plateforme, c'est du circuit court ». L'agriculture et l'alimentation semblent être des sujets porteurs : chez MiiMOSA, le don moyen par collecte s'élève à 95€ soit le double de la moyenne nationale, toute plateforme confondue. Même sur les plateformes généralistes les projets de transition agricole et alimentaire sont particulièrement nombreux.

C'est d'ailleurs un outil de financement tout à fait adapté aux initiatives de transition agricole et alimentaire et se présente comme solution face aux difficultés de financement que rencontrent des projets innovants que sont les IARD (Initiatives d'Alimentation Responsable et Durable selon le vocabulaire de RESOLIS) en proposant un outil basé sur l'engagement et la confiance des citoyens. En effet, les plateformes utilisent chacune différents critères de sélection des dossiers mais toutes convoquent un référentiel de valeurs citoyennes. Blue Bees par exemple applique des critères assez poussés autour de la démarche agroécologique. Emmanuelle Paillat, sa directrice, indique « Le financement participatif permet de créer des petits tuyaux. On draine de l'épargne des métropoles (donc des citoyens urbains sensibles à l'écologie) vers des zones rurales très reculées. L'Etat ne sait pas faire ça ! ».

Cela n'empêche pas les plateformes de prêt participatif de mener une analyse financière proche de celle des banques, justifiée par le nécessaire remboursement des citoyens prêteurs et la rentabilité de la plateforme. Mais le prêt participatif ne cherche pas à se substituer à un prêt bancaire. Bien au contraire, c'est un outil qui intervient très souvent en amont souvent au lancement du projet, en tant que levier pour d'autres financements. Cela permet d'apporter une garantie sur le sérieux du projet et sur la capacité du porteur à gérer une campagne de FP. Jean-Philippe Gönenç de la plateforme Zeste précise d'ailleurs que la force du FP vient autant voire moins de l'argent collecté que de la capacité à convaincre et à séduire le public. C'est en fait un formidable outil marketing qui va permettre par la suite de convaincre les financeurs à partir de la réussite de la campagne de crowdfunding.

Selon les chiffres de MiiMOSA, 70 à 75% des donateurs viennent du département dans lequel le projet s'inscrit. Cela signifie que l'ancrage territorial du projet est un critère déterminant de la réussite de la campagne. Toutes les plateformes convergent vers l'idée que c'est un véritable « levier pour embarquer sa communauté » (Marion Laumonier de MiiMOSA), communauté qui est ensuite propice à se remobiliser pour accompagner le porteur de projet dans ses étapes de développement.

Le financement participatif se présente donc comme un outil complémentaire et parfaitement adapté aux caractéristiques des IARD en tant que projet innovant, à fort impact positif sur la société et profondément ancré dans son territoire. La fragilité du modèle économique des plateformes va nécessairement impliquer une restructuration du secteur, mais le financement participatif va continuer d'exister car le désir des citoyens d'investir dans des projets qui ont du sens dans leur territoire ne fait que s'accroître. Dès lors il est indispensable d'inclure les plateformes dans la réflexion sur le financement de la TAA et sa pérennité.

CONCLUSION

Nous avons présenté le long processus que nous avons suivi pour étudier la transition agricole et alimentaire et sa relation avec la question de l'emploi, qui nous a amené à faire le tour d'une vaste bibliographie, l'analyse d'échantillons variés d'initiatives locales, l'organisation d'échanges avec les réseaux d'acteurs de la transition et d'autorités publiques. La corrélation positive quasi-systématique entre TAA et création d'emplois, que nous avons constatée dans nos analyses, nous a amenés dans la formulation de nos propositions à privilégier la TAA car, dans ce couple, c'est bien la TAA qui entraîne la création d'emplois (et non l'inverse).

Trois grandes questions ressortent et sur lesquelles il nous semble que des avancées pourraient être opérées et des décisions prises rapidement. Premièrement, définir la transition agricole et alimentaire pourrait passer par le passage de la caractérisation à la labellisation des acteurs et/ou des actions locales de TAA, la détermination des données statistiques qui permettraient de reconnaître et de suivre l'évolution de la TAA et la reconnaissance d'un système d'observation des acteurs et actions de TAA. Deuxièmement, le ou les mondes de la TAA doivent s'organiser. Nous proposons d'engager un processus de construction de deux réseaux, celui des acteurs de la chaîne de la production et de la consommation des aliments et celui des autorités publiques, et d'appuyer la création d'une plate-forme d'information sur les outils et moyens de promouvoir à la fois la TAA et la création d'emplois. Enfin, troisièmement, il importe de se poser ensemble la question des outils qui viennent en appui aux acteurs de la transition. Dans le champ de l'accès au foncier et celui de l'accompagnement technique et administratif, il serait surtout important d'aider les initiatives déjà existantes à se développer pour permettre une couverture géographique cohérente et les mobiliser au service d'un renforcement des ressources issues de la TAA dans un cadre économique sécurisé. Dans le domaine de l'appui financier, il nous paraît important d'envisager la création d'un circuit de financement spécifique dédié aux seules actions de TAA. A l'image de la finance solidaire, il semble qu'une labellisation des acteurs et/ou des actions de TAA, associée à la création d'outils financiers spécifiques, permettrait d'orienter une épargne vers des investissements utiles à la TAA.

Au terme, de cette étude, nous avons conscience des forces immenses qui soutiennent le système alimentaire aujourd'hui dominant, mais nous sommes convaincus que ses capacités d'évolution sont importantes. Au cœur de ce système, certains des acteurs sont prêts à réduire certaines de ses mauvaises performances, qui aujourd'hui apparaissent au grand jour. Mais surtout, à sa périphérie, dans une composante qualifiée de territorialisée, beaucoup de bonnes nouvelles se manifestent : la demande alimentaire s'oriente vers des produits alimentaires de qualité et porteurs de hautes valeurs sociale, environnementale et culturelle, une demande qui rencontre et dépasse même l'offre de tels produits. Les acteurs des chaînes de production sont innombrables à suivre des voies nouvelles de TAA, celles de la reterritorialisation et de l'agro-écologie, mais aussi celles de la création d'emplois, de la réinsertion de personnes en difficulté, de la lutte contre la précarité ou le gaspillage alimentaire, du maintien du patrimoine alimentaire... et de nombreuses autres « externalités » positives. Enfin, nombreuses sont les collectivités territoriales qui s'engagent dans des politiques pro-transition, pro-emplois et pro-territoires. Régions de France vient de publier un « Livre blanc pour une agriculture durable et une alimentation

responsable », France urbaine, où se retrouvent les métropoles et les grandes agglomérations françaises, vient de publier une « Déclaration pour une transition en faveur d'une alimentation durable et responsable », la Fédération des Parcs naturels régionaux de France affirme vouloir appuyer ses 53 parcs membres en autant de « territoires d'innovation, d'expérimentation et de transition ». Enfin, suite aux états généraux de l'alimentation, le gouvernement, quelque soient les hésitations devant des décisions symboliques, a fixé trois objectifs, qui auront un impact important en termes d'emploi : le passage de 7% à 15% de surface agricole utile en agriculture biologique, l'objectif de 50% d'approvisionnement des cantines publiques en produits de qualité et de proximité, dont 20% en produits bio, enfin le lancement de 500 « Projets alimentaires territoriaux ». Il est vrai qu'entre le déclaratif et le réalisé la route est souvent longue et sinueuse, mais il revient aux acteurs engagés de la raccourcir et de la redresser !

ANNEXES

Annexe 1 - Le café est revenu !

La vie va reprendre dans le café du village

Chasné-sur-Illet — Le projet de Jérémy Philippe et Anne-Sophie Denais a été retenu par la municipalité. Les futurs gérants vont miser sur les produits locaux.

Pourquoi ? Comment ?

Qui sont les porteurs du projet ?
Jérémy Philippe et Anne-Sophie Denais habitent Guipel, à la campagne, où ils aiment jardiner. « En 15 minutes de trajet, on est ici », précisent-ils. Jérémy Philippe, 28 ans, cuisinier de formation, a déjà une grande expérience dans la restauration.

Anne-Sophie Denais, 27 ans, diplômée d'un BEP vente, adore le contact avec les clients. Elle a été embauchée, l'an dernier, par Benoit Barbot, le nouveau boulanger. C'est ainsi qu'elle a eu vent du projet municipal, grâce au maire venu acheter son pain.

En quoi consiste leur projet ?
Dans un style bistrot, ils comptent proposer la restauration le midi avec trois menus à l'ardoise, basés sur des produits frais et de provenance locale. L'idée directrice : « **Avoir une alimentation saine avec des produits de qualité.** » Si le besoin se faisait sentir, ils pourraient occasionnellement préparer des repas en soirée, sur réservation, pour des groupes jusqu'à 20 personnes.

« **Le bar sera aussi un bar à bières.** » C'est la passion de Jérémy et il souhaite faire connaître celles des micro-brasseries qui se développent. En complément, il se voit bien ouvrir une cave à bière et proposer une tireuse en location.

Le café sera ouvert dès le matin, tous les jours avec le journal sur la table et les croissants venant de la boulangerie. Il deviendra le temps du week-end un lieu de rencontres autour d'événements sportifs télévisuels importants (« **On pense à la Coupe du monde de foot** ») mais

aussi des animations musicales variées avec des groupes locaux. Jérémy, éclectique, connaît le monde des festivals et plus précisément celui *Des bonnes ambiances* de Piérian-le-Grand qui lui permet d'être en contacts avec des labels indépendants.

Prêts à assurer des services, ils comptent aussi faire « point Poste », ouvrir un dépôt « relais colis » et « point-vert » pour retrait bancaire et

biens sûr, dépôt de pain le jeudi, jour de fermeture de la boulangerie.

Leur jour de fermeture n'est pas défini. Il sera fixé au vu de la fréquentation. Quant aux vacances, ils n'y pensent pas et ils profitent maintenant de cette période transitoire qui se prolonge trop à leur goût.

Où en est-on ?
Pour garder les repères, le nom du café Le Chasné ne changera pas.

Les travaux se prolongeant, l'ouverture a été différée plusieurs fois. A ce jour, ça serait fin mai. Les deux gérants sont impatients et la Fête de la musique pourrait être le moment fort pour marquer officiellement cette ouverture.

Aucune annonce de report n'est faite pour un second projet commun, mené en parallèle et prévu pour la fin mai : la naissance de leur premier enfant !



Jeremy Philippe et Anne-Sophie Denais devant leur futur établissement.

Source : Ouest-France, 14 avril 2018, édition Rennes Nord

Voici une histoire, une belle histoire, comme la presse en relate fréquemment. Il s'agit simplement de la réouverture du café dans une commune de 1500 habitants. Pourtant, cette renaissance compte, pour beaucoup d'entre eux. Derrière l'apparente banalité, cette histoire toute simple invite à une analyse des conditions qui l'ont rendue possible. Pour qu'elle se passe, il a fallu :

1. qu'Anne Sophie et Jérémy souhaitent se lancer en proposant des produits locaux, qui correspondent à leur ambition de proposer « une nourriture saine avec des produits de qualité ». Mais aussi, ce faisant, qu'ils estiment que les habitants de Chasné sur Illet et des alentours sont suffisamment nombreux à partager cette recherche de produits locaux de qualité pour assurer la viabilité d'un café-restaurant. Donc que la société qui les environne est en recherche

de ce type d'alimentation. Le rôle du porteur de projet est essentiel, et il estime qu'il est entouré de « mangeurs en transition », au moins sur le plan du désir.

2. qu'ils soient convaincus de trouver dans leur voisinage suffisamment de produits répondant à leur « cahier des charges » : produits frais et locaux, bières issues de micro-brasseries, bons croissants de la boulangerie. Ils dépendent d'un environnement productif accueillant, suffisamment dense pour qu'ils puissent approvisionner leur café. Leur projet est intrinsèquement lié à la « qualité » d'un territoire, qu'ils enrichiront en retour par le succès de leur projet. Les 2 emplois qu'ils vont créer généreront des externalités positives qui à leur tour rendront possibles d'autres projets comparables au leur ou complémentaires. Le rôle d'un tissu économique maillé est central pour la dynamique territoriale.
3. que la mairie ait sélectionné leur projet plutôt qu'un fast-food par exemple. Ce qui suppose que les élus en charge sont convaincus des bénéfices à attendre du projet, pas seulement parce qu'un jeune couple vient s'installer, mais aussi parce que le gain d'attractivité pourra en attirer d'autres, que le boulanger va avoir un débouché supplémentaire. Peut-être aussi qu'ils ont surmonté la méfiance qu'inspire la nouveauté. Mais de toute façon qu'ils ont été suffisamment mobilisés et ardents pour engager une procédure sans doute plus compliquée et risquée qu'un projet standard. Sans une politique publique « osée » localement, le projet n'aurait pas vu le jour.

Anne Sophie et Jérémy ne se reconnaîtraient peut-être pas dans notre manière de lier leur histoire à la transition alimentaire. Pourtant, de façon peu spectaculaire, leur projet s'inscrit dans un courant de renouvellement du rapport des hommes à leur alimentation, à leur métier et à leur territoire.

Dix, vint, cent Chasné sur Illet

Des anecdotes de ce type fourmillent aujourd'hui en France, comme dans beaucoup d'autres pays, et pas seulement en Europe. Elles ont en commun le trépied qui précède :

1. des aspirations sociétales, voire des exigences, nouvelles et en forte croissance en matière d'alimentation et de pratiques agricoles. Ce qu'on pourrait appeler un désir diffus de transition.
2. des femmes et des hommes prêts à y répondre en s'engageant dans des projets professionnels atypiques, parfois risqués, dépassant fréquemment l'aventure personnelle. Ils constituent un réservoir d'entrepreneurs de la transition.
3. des territoires accueillants, par l'ouverture des forces économiques en place et l'engagement d'élus. Leur jonction permet d'engager des politiques territoriales de transition.

Annexe 2 : Illustration des effets d'échelle

Pour les illustrer, on peut prendre le cas de la transformation de légumes, avec l'exemple d'une exploitation maraîchère et arboricole dans le bocage du Sud-Manche et d'un atelier artisanal de transformation de fruits et légumes biologiques du Centre-Manche. L'effet d'échelle réside ici dans un outil indispensable à cette transformation, tant pour la cuisson que pour la désinfection des préparations alimentaires : l'autoclave. Commençons par l'atelier artisanal. Entrepreneuse dans le cadre d'une coopérative d'emplois, sa créatrice transforme des fruits et légumes biologiques en compotes et petits

pots de purées pour nourrissons. Elle dispose d'un autoclave fabriqué en 1986, qu'elle a racheté sur le marché des occasions (photographie). Sa remise en état et sa certification par l'APAVE du Calvados a minimisé le coût de son installation avec un investissement total d'environ 25 000 euros. Quand nous l'enquêtons en septembre 2017 après trois ans d'activités, elle a encore des marges de progression de sa production mais cela implique à l'époque d'embaucher une personne deux demi-journées par semaine d'avril à septembre, ce qu'elle ne peut assumer financièrement. Malgré cette perspective de progression, la taille de son équipement limitera de toute façon l'augmentation de la production, ce malgré une demande croissante et un réseau commercial extrarégional (Guillemin, 2018). Donc le potentiel d'embauche restera aussi limité : « je veux que ça reste quand même... ça deviendra pas une usine quoi ! Si ça fonctionne bien, je dirais à un autre de s'installer plus loin, plus loin quand même(rires) » (entretien 14 septembre 2017). Lors d'une nouvelle rencontre sur un marché, on évoque l'installation en 2017 d'un couple de producteurs transformant leurs fruits et légumes, non loin de son atelier mais sur une autre gamme de produits (soupes et thés glacés)¹. Elle m'explique qu'ils ne sont pas concurrents et que leur activité se développe avec d'autres dimensions que la sienne. Sa comparaison tient dans la taille de l'autoclave qu'ils utilisent. En tant qu'agriculteurs, ils ont pu bénéficier d'aides à l'installation et à l'investissement, comme la Dotation Jeune Agriculteur (DJA). Or pour bénéficier de ces subventions publiques, l'investissement doit se faire par l'achat de matériel neuf. Dans ce cadre et en lien avec leur stratégie entrepreneuriale évidemment, le couple d'agriculteurs a acquis un autoclave d'une dimension supérieure à celle de l'artisane. Cela se traduit par un niveau d'emploi supérieur avec l'occupation du couple par l'entreprise, tandis que le mari de l'artisane travaille en dehors de l'entreprise. L'activité agricole explique cela, mais au-delà, l'activité de transformation génère de l'emploi de par son développement. Interrogés après un an d'activité, ils envisagent déjà de doubler le volume de fruits et légumes transformés et prévoient ainsi l'embauche de deux saisonniers estivaux. Avec ces deux cas, on voit certes l'importance de la combinaison production-transformation en termes de contribution à l'emploi des transitions agricoles et alimentaires. Mais c'est aussi l'effet d'échelle relatif au matériel de transformation qui explique dans un cas l'impossible embauche d'un saisonnier à temps partiel quand dans l'autre un autoclave générant des volumes plus importants permet l'embauche de deux saisonniers estivaux.



¹ Gelot F., « Les boissons de Damien et América cartonnent », *Ouest-France*, 22 février 2018

Annexe 3 : Bibliographie sélectionnée

Agence bio, Le marché alimentaire bio en 2016 Estimation de la consommation des ménages en produits alimentaires biologiques en 2016, observatoire national de l'agriculture biologique, édition 2017

BÂ Maïmouna / GRESSET-BOURGEOIS Mathilde / QUIRION Philippe, L'effet sur l'emploi d'une transition écologique de l'agriculture en France : le cas du scénario Afterres, 2017

Dedieu Marie-Sophie, Lorge Alice, Louveau Olivier, Marcus Vincent, Les exploitations en agriculture biologique : quelles performances économiques ? , dossier INSEE, 2017

GEELS, F.W.; SCHOT, J. Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, p. 399–417, 2007.

Guhl F., communication au COE le 6 mars 2018, Agence Bio, 2018

INSEE, un salariat agricole en augmentation dans des exploitations bretonnes toujours plus grandes, *Analyses Bretagne* n° 69, mars 2018

LAMINE, C. ; BUI, S. ; OLLIVIER, G. Pour une approche systémique non réductionniste de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires. *Cahiers de recherche sociologique*, 58, 95-117, 2015

Guégan S., Léger F., Etude « Maraîchage biologique permaculturel et performance économique», Rapport final, INRA, 2015

Massis D. et Hild F., La pratique de l'agriculture biologique créatrice d'emploi ? Une évaluation de l'impact du bio sur la quantité de travail agricole, *Agreste les dossiers* n° 35, juillet 2016

Mundler Patrick et Jean-Gagnon Jennifer, La productivité du travail dans les exploitations agricoles en circuits courts, 11èmes Journées de recherches en sciences sociales (JRSS) Lyon – 14 et 15 décembre 2017

Ouest France, bières artisanales la croissance sans modération, 4 mai 2017

Réseau CIVAM, l'observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers de réseau CIVAM, exercice comptable 2015, 2016

Réseau Gab-Frab de Bretagne, L'observatoire bio breton des circuits de commercialisation, 2017

Association RESOLIS



TERRALIM



Cette étude est financée par :



Merci à

